

LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°83 - NOVEMBRE 2024

Entrez dans la féerie de Noël!



ÉDITO



Alors que la fin de l'année approche, nous sommes heureux de pouvoir annoncer la finalisation de plusieurs projets importants qui amélioreront concrètement le quotidien des habitants et renforceront les liens de solidarité qui caractérisent notre ville.

Ce mois-ci, nous avons eu ainsi le plaisir d'inaugurer la troisième Maison pour Tous et Maison des services Mahsa-Amini, en hommage à cette étudiante iranienne assassinée par les autorités de Téhéran pour s'être opposée au port du hidjab. Ce nom symbolique incarne l'engagement de notre commune pour la liberté, les droits des femmes, la solidarité et l'entraide. Il sera un véritable lieu ressource, carrefour de services, d'animations et de proximité pour toutes et tous dans le quartier Villette Quatre-Chemins.

C'est aussi avec fierté que nous inaugurerons, lundi 25 novembre, le pôle de santé des femmes et de santé sexuelle Joëlle-Brunerie, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Ce centre de santé offrira un espace dédié, intime et sécurisé où les patientes pourront bénéficier d'un accompagnement spécialisé par des professionnels de santé formés à ces enjeux spécifiques (notamment gynécologie, obstétrique, IVG, prévention des IST, accompagnement des femmes victimes de violences...).

Enfin, nous sommes ravis de vous informer que les rendez-vous Le Maire et les élus à votre écoute sont de retour. Dès samedi 23 novembre, retrouvez-nous aux abords de la station de métro Mairie d'Aubervilliers et du marché du Centre.

Karine Franclet

Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de Plaine Commune
Conseillère départementale

RETROUVEZ-NOUS WWW.AUBERVILLIERS.FR ET SUR   

Le carrousel à deux étages brillera de mille feux et enchantera les enfants, sur la place du marché au centre-ville.



Venez goûter à la magie de Noël!

Le centre-ville se pare de ses plus beaux atours pour accueillir les traditionnelles festivités d'hiver. Du vendredi 13 au dimanche 29 décembre, de 10 h à 19 h, Aubervilliers aura un air de fête.

Comme chaque année, la Ville d'Aubervilliers vous invite à profiter des soirées d'hiver pour sortir en famille et célébrer ensemble les fêtes de fin d'année. Dès vendredi 13 décembre et jusqu'à la fin de l'année, l'esprit de Noël égaiera toute la ville, en particulier la place de l'hôtel-de-ville qui accueillera le tant attendu village de Noël et ses attractions, tandis que le magnifique carrousel sera installé sur la place du marché pour le plus grand bonheur des petits (et des grands!). « Nous avons dû déplacer les festivités de Noël cette année car Plaine Commune conduit des travaux de dépollution et d'embellissement dans le parc Stalingrad qui devraient durer trois mois à compter de mi-novembre. Qu'à cela ne tienne! Nous avons décidé d'investir la place de l'hôtel-de-ville pour faire de ces fêtes de fin d'année un événement encore plus festif, fédérateur et citoyen », assure Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers. Les animations se dérouleront donc cette année en deux temps. Le premier avec un marché de Noël, lors des week-ends des 13, 14, 15 et des 20, 21, 22 décembre. Le deuxième avec un terrain de jeu et d'exploration pour les enfants, à compter du lundi 23 décembre. Le petit train et la ferme pédagogique viendront en effet prendre la place du marché de Noël, pour égayer les vacances des écoliers.

LANCEMENT DES FESTIVITÉS

Vendredi 13 décembre, sur le coup de 18 h, le Maire, Karine Franclet annoncera le programme des réjouissances par un discours d'introduction adressé à tous les Aubervilliersiens. Un grand et beau sapin trônera fièrement place de l'hôtel-de-ville. Cette soirée solennelle prendra une dimension magique quand les acrobates de la compagnie Remue-Ménage déambuleront encapsulés dans des boules de Noël géantes. Ce spectacle féerique annoncera la couleur des festivités 2024 qui, cette année, promettent d'être particulièrement magiques et scintillantes. La façade de la Mairie sera sublimée par des projections d'images colorées dès le coucher du soleil et les décorations lumineuses dans les rues feront leur grand retour après deux ans d'absence.

UN MARCHÉ DE NOËL LOCAL

Pour faire le plein de cadeaux et de victuailles, pensez au marché de Noël d'Aubervilliers! Vous n'y trouverez pas de grandes enseignes avec des foules qui se pressent dans les escalators, mais des commerçants locaux, tenus par des passionnés, et à deux pas de chez vous. Qui dit mieux? Rencontrez-les lors des deux week-ends, dans l'un des neuf chalets installés face à la Mairie. La

Fromagerie Marie proposera, en plus de ses délicieux fromages, un choix de terrines et de foies gras. Le caviste Qualité Vin s'occupera de l'indispensable vin chaud et présentera ses coffrets cadeaux. Toujours pour le plaisir des papilles, le restaurant L'Oliveraie vendra des gaufres, des crêpes et du chocolat chaud, à moins que vous ne soyez davantage tentés par les biscuits de Noël du Glob'Traiteur Keurina ou par les pains d'épices de la boulangerie Potron-Minet. Côté cadeaux, laissez-vous inspirer par les bijoux fantaisie de la bijouterie Miss Love ou égayez votre intérieur avec un bouquet de chez Monceau Fleurs, qui proposera également des sapins.

DES ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE

Si ce village de Noël sera l'occasion de se régaler et de faire le plein de cadeaux, il va également vous en mettre plein les yeux! Tandis que les Melowomen, un groupe polyphonique 100 % féminin, revisiteront les chants de Noël, samedi 14 décembre de 18 h à 20 h, des lutins juchés sur des échasses feront trois apparitions de 30 minutes samedi 21 décembre, à partir de 15 h. Ces moments magiques émerveilleront toute la famille mais les enfants – Noël oblige! – seront particulièrement gâtés: dès vendredi 13, des animations leur seront spécialement dédiées. Commençons par les balades à dos de poney, disponibles les week-ends du 13 et du 20 décembre. À quelques foulées de sabots de là, sur la place du marché du Centre, un carrousel à deux étages tournera en continu du vendredi 13 au dimanche 29 décembre. Quant au tant attendu Père Noël, il s'installera en personne sur la place de la Mairie. Il recevra dans son chalet les requêtes des enfants les plus sages au cours des deux week-ends, ainsi que lundi

23 décembre, juste avant de monter dans son traîneau pour sa tournée annuelle ! Pour rédiger sa lettre au Père Noël ou occuper les esprits les plus créatifs, un barnum sera dédié aux enfants les week-ends du 13 et du 20, puis en continu à partir du 23 jusqu'au 29 décembre.

FINIR L'ANNÉE 2024 EN BEAUTÉ

À compter du 23 décembre, les festivités d'hiver entreront dans leur deuxième phase. Les chalets du marché seront démontés, pour laisser la place au petit train et à la ferme pédagogique. D'année en année, le succès de ces attractions ne se dément pas. Le petit train embarquera ses petits voyageurs du jeudi 26 décembre au dimanche 29 décembre, la ferme pédagogique quant

à elle posera ses valises (ou plutôt, ses bottes de foin) toute la semaine, depuis le lundi 23 au dimanche 29 décembre. Enfin, en guise de bouquet final, Drago le dragon et toute sa troupe viendront enflammer les cœurs, avec un spectacle de Noël interactif. Rendez-vous sur la place de l'hôtel-de-ville, samedi 28 décembre à 15 h.

Mathilda Brun

D'une année sur l'autre, les poneys rencontrent toujours un grand succès auprès des familles.



- À partir du 23 décembre, le petit train remplacera le marché de Noël sur la place de l'hôtel-de-ville

© Nathanael Mergui

Traversée des mondes à L'Embarcadère

À partir du samedi 14 décembre et jusqu'à la fin de l'année, L'Embarcadère sera entièrement transformé en promenade déambulatoire dépayssante. Allons y faire un tour...

Cette année, la Municipalité s'est surpassée pour faire une proposition de décor de Noël hors du commun. Les services de la Ville ont en effet travaillé main dans la main avec des professionnels du cinéma, pour créer un décor onirique totalement novateur. L'œuvre en question ? Une promenade déambulatoire en 5 tableaux avec chacun une ambiance spécifique. Elle occupera tout l'espace de L'Embarcadère. Plongés dans des décors immersifs, les Albertvillariens pourront s'y rendre en famille dès lundi 16 décembre aux horaires habituels d'ouverture au public. En parallèle, les traditionnels rendez-vous de fin d'année comme la distribution des colis pour les seniors le 17 décembre ou le réveillon solidaire le 18 décembre (à partir de 13 h 30) s'y tiendront normalement.

Sans dévoiler trop de détails qui vous gâcheraient la surprise, on peut s'attendre à une scénographie particulièrement ambitieuse, digne d'un décor de cinéma. « C'est un projet extrêmement fédérateur sur lequel nous travaillons depuis 8 mois. Tous les services ont donné de leur temps et de leur énergie pour concevoir ce fantastique décor », commente Saïd Belktibia, directeur de L'Embarcadère. Quelques mois plus tôt, ce passionné

de cinéma a su convaincre Karine Francllet de son projet. « L'année dernière, notre décor de cabaret façon Moulin rouge avait fait sensation lors de la remise des colis aux seniors. Cette année, nous avons voulu monter d'un niveau en proposant un objet extrêmement ambitieux. Je dirais même : pharaonique ! », complète malicieusement Saïd Belktibia.

Pour l'accompagner dans cette tâche tout en restant dans un budget raisonnable, l'atelier de construction de la Ville a ouvert ses portes à des décorateurs de cinéma professionnels. « La difficulté a été de créer des espaces qui puissent recevoir du public et les autres événements de L'Embarcadère. Nous avons fait preuve de sobriété budgétaire tout en respectant l'environnement via l'usage de matériaux recyclés », explique Caroline Leroy, assistante décoratrice. Un mot sur la scénographie à venir ? « Je ne veux pas trop en dévoiler mais il s'agit de la croisée des mondes. Nous avons voulu reproduire l'idée d'une traversée d'un univers à un autre ». Énigmatique... Pour passer de l'année 2024 à l'année 2025, qui aurait pu rêver mieux ?

Mathilda Brun

FESTIVITÉS D'HIVER DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Toutes les activités et les spectacles sont gratuits, hormis le carrousel, le petit train et la balade à poney, dont l'entrée est accessible avec un ticket vendu 50 centimes l'unité.

SUR LA PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

Vendredi 13 décembre 2024

Lancement des festivités

18 h

Inauguration officielle des festivités, en présence de Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers
Spectacles des acrobates de la compagnie Remue-Ménage (deux fois dans la soirée)

Week-end des 13, 14 et 15 décembre 2024

10 h à 19 h

Illumination de la façade de la Mairie, à partir du coucher du soleil jusqu'à 20 h.

Samedi 14 décembre

De 18 h à 20 h : Concert de chants de Noël avec les Melowomen

Week-ends des 13, 14 15 décembre 2024
et 20, 21, 22 décembre 2024

10 h à 19 h

Marché des commerçants

Balade à dos de poney de la place de la Mairie à la rue du Moutier

Stand d'activités créatives pour les enfants

Chalet du Père Noël

Samedi 21 décembre

15 h

Spectacle sur échasses

Du 23 au 29 décembre 2024

10 h à 19 h

Lundi 23 décembre 2024

Chalet du Père Noël

Du lundi 23 au dimanche 29 décembre 2024

Ferme pédagogique

Du jeudi 26 au dimanche 29 décembre 2024

Petit train

Samedi 28 décembre 2024

15 h

Spectacle de Noël Drago le dragon

SUR LA PLACE DU MARCHÉ DU CENTRE

Du vendredi 13 au dimanche 29 décembre 2024

10 h à 19 h

Carrousel

Auber Appli, 3 ans au service des habitants

Mise en service en février 2022, l'application Auber Appli fêtera bientôt son 3^e anniversaire. Pour marquer cet événement, la Municipalité a organisé une rencontre avec vous, utilisateurs, lors d'une **soirée conviviale, le 20 novembre dernier**, à la Mairie d'Aubervilliers.

Une petite centaine d'Albertivillariens ont répondu à l'invitation lancée sur les réseaux sociaux et sur l'application elle-même, afin de célébrer les trois ans d'Auber Appli. Le Maire, Karine Franclet, plusieurs élus de la majorité municipale, l'équipe d'Auber Appli, ou encore la police municipale, les services d'Hygiène ou de l'Informatique étaient réunis autour des habitants dans la salle des mariages de l'hôtel de ville. Après un discours introductif du Maire à 19 h, l'équipe d'Auber Appli a présenté aux participants les fonctionnalités de l'application et dressé le bilan de ces trois années (voir encadré ci-contre). Après une séance de questions, les usagers ont été conviés à participer à plusieurs ateliers au cours desquels ils ont pu échanger entre eux, questionner l'équipe municipale en charge du service et débattre de leur expérience utilisateur d'Auber Appli. « Cette soirée était attendue par les usagers. Ils mesurent désormais l'organisation nécessaire au bon fonctionnement du service que nous proposons », indique Ling Lenzi, adjointe au Maire délégué à la Sécurité. Bien sûr, ce temps de parole a été mutuellement profitable. Les services municipaux ont écouté les habitants et esquissé quelques pistes pour perfectionner l'application et l'efficacité du service public rendu. « Nous allons étudier les propositions des habitants présents et étudier leur faisabilité dans les mois à venir. Certains avaient de très bonnes idées ! », se réjouit Patricia Cangemi, responsable d'Auber Appli. Après une restitution des échanges des différentes tables rondes et un mot de clôture, la soirée s'est achevée par un moment convivial autour d'un cocktail dînatoire.

UNE APPLICATION QUI VIT AVEC SON TEMPS

Si vous ne la connaissez pas encore, Auber Appli est une application d'information et de signalement destinée aux Albertivillariens. Gratuite et intuitive, elle permet de signaler en quelques clics les problèmes de stationnement, d'incivilités (tapage nocturne, mécanique sauvage, occupation abusive de l'espace

public), de propreté, d'hygiène et d'insalubrité, de dépôts sauvages, de dégradation du mobilier urbain, de tags et d'affichage indésirable, d'éclairage public ou encore d'animaux errants ou morts, de nuisibles (rats, frelons...), etc. Au total, 17 catégories de signalements sont possibles. Ils sont transmis à Plaine Commune ou aux services municipaux compétents pour traiter le signalement. « Lorsque je suis devenue Maire d'Aubervilliers, j'ai souhaité mettre en place cette application pour être en contact avec les habitants. Rien n'avait été fait auparavant », rappelle Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers. Grâce à l'application, les usagers suivent en temps réel l'état du traitement de leur problème. Au fil du temps, l'application a évolué pour répondre au mieux aux attentes des utilisateurs. Lors de son lancement, le menu d'accueil comprenait 6 choix. Aujourd'hui, il compte quatorze items repartis en thématiques : les signalements, les informations municipales (actualités, menu des cantines, Les Nouvelles d'Auber...), les démarches administratives, les divertissements (spectacles, séances cinéma, balades urbaines, etc.), les numéros d'urgence ou l'agenda (calendrier de collecte des déchets, grandes lessives, etc.). La Municipalité continuera à améliorer l'application grâce à vous.

Quentin Yao Hoquante

94 %
des
signalements
traités

AUBER APPLI EN CHIFFRES

10198
téléchargements

2022
10343
signalements

dont
4178 traités par Plaine Commune
5962 par la police municipale
203 par les services municipaux
d'Aubervilliers

2023
13963
signalements

dont
7160 traités par Plaine Commune
5566 par la police municipale
1237 par les services municipaux
d'Aubervilliers

2024
(JANVIER-OCTOBRE)

9998
signalements

dont
5790 traités par Plaine Commune
3665 à la police municipale
543 par les services municipaux
d'Aubervilliers

TOTAL
34304
signalements en 3 ans



RESPONSABILISER LES COMMERÇANTS

Depuis le lancement d'Auber Appli, les Albertivillariens ont effectué des milliers de signalements sur la propreté de certains commerces (cafés, restaurants, épiceries, etc.). « Afin de répondre efficacement aux manquements en matière d'hygiène, la Municipalité a mis en place depuis septembre 2022 un "collectif commerce" pour

améliorer la situation, explique Dominique Dandrieux, adjoint au Maire délégué au Commerce. C'est grâce aux signalements que nous avons saisi l'ampleur du problème. » Bilan : 346 commerces inspectés, 220 procès-verbaux dressés et 133 fermetures administratives notifiées. « La plupart du temps, il s'agit de manquements graves aux normes réglementaires en matière d'hygiène, de travail dissimulé, de nuisances ou d'occupation du domaine public sans autorisation », précise Dominique Dandrieux. Le collectif a également constaté qu'une majorité de commerçants et d'artisans ont une mauvaise connaissance de la réglementation qui concerne leur activité. Cependant, la Municipalité souhaite faire preuve de pédagogie. Le service Commerce a pour cela mis en place un Guide du commerçant distribué dans les principaux quartiers commerçants de la ville : le centre-ville, Émile-Dubois-Maladrerie/Cochennec-Montfort et Vilette-Quatre-Chemins. Cet outil délivre des informations pratiques sur les obligations réglementaires qui leur incombent.

Les Vélos de la Brèche sont l'un des acteurs de l'économie sociale et solidaire présents sur le territoire de la ville.



ANIMER LE RÉSEAU LOCAL DE L'ESS

La collaboration entre les associations de l'ESS et la Ville ne s'arrête pas là. Tous les trimestres depuis mars 2023, les membres du réseau mis en place sous l'impulsion de la Municipalité organisent des rencontres avec les porteurs de projets de l'ESS, les services municipaux, Plaine Commune, etc. Cette année, le réseau proposera quatre tables rondes les 22 et 29 novembre prochains à partir de 18 h, à la Maison des services Mahsa-Amini, pour mettre en valeur les liens qui existent entre les actions des associations de l'ESS et les services de la Ville. Le réemploi et la consommation solidaire, l'alimentation saine et durable (vendredi 22 novembre) mais aussi la médiation numérique et les vacances pour tous (vendredi 29 novembre), seront les thèmes abordés avec les usagers. N'hésitez pas à venir y participer !

Déchets d'arts (réutilisation artistique de matériaux jetés ou abandonnés). Le recyclage sera évidemment présent à travers La Fourmilière (ressourcerie d'objets de seconde main en cours d'implantation). Enfin, d'autres services solidaires comme la banque solidaire de l'équipement Emmaüs Défi (réinsertion et équipement de personnes exclues) ou LePoleS (formation) présenteront leurs actions.

Si la première édition du marché de l'ESS s'était tenue aux Laboratoires d'Aubervilliers, la Municipalité a choisi cette année de promouvoir la toute nouvelle Maison des services Mahsa-Amini. « Cette maison est celle de tous les Albertivillariens. Nous espérons que l'organisation du marché dans ce nouvel espace particulièrement modulable va inciter les acteurs locaux à s'en saisir à d'autres moments de l'année, explique Kourtoom Sackho. Elle est ouverte depuis moins d'un mois et reçoit déjà beaucoup de monde. Le marché de l'ESS arrive au bon moment, avec les bons acteurs et au bon endroit. Toutes les planètes sont alignées ! », se réjouit l'élue.

VENEZ DÉCOUVRIR LES TIERS-LIEUX !

Pour clore cette semaine consacrée à l'ESS, Les Poussières, La Maison des Langues et des Cultures, Les Compagnons Bâisseurs, La Villa Mais d'Ici, La Pépinière et Le Point Fort vous ouvrent grand leurs portes samedi 30 novembre, de 14 h à 18 h. Leur point commun (à part agir dans le cadre de l'ESS), c'est d'être des tiers-lieux, c'est-à-dire des espaces de coopération, de rencontres et de partages alternatifs au domicile ou au travail. À Aubervilliers, ils sont de plus en plus nombreux et jouent un grand rôle dans la vie des quartiers.

Mathilda Brun

Une semaine pour découvrir l'économie sociale et solidaire

Du 22 au 30 novembre 2024, la Municipalité met à l'honneur l'économie sociale et solidaire (ESS) avec un **marché solidaire**, un **circuit de découvertes** et des **tables rondes thématiques**. L'occasion de découvrir les partenaires locaux qui œuvrent pour un avenir plus responsable, mais aussi de s'intéresser à d'autres manières de consommer, de s'engager et de travailler.

Les habitants qui connaissent le tissu associatif de la ville le savent : à Aubervilliers, l'économie sociale et solidaire (ESS) est partout et pour tous : qu'il s'agisse d'apprendre à réparer soi-même son vélo avec les ateliers des Vélos de la Brèche, d'acheter des fruits et légumes bio à prix accessible grâce aux achats groupés du réseau VRAC ou encore de se perfectionner en langues étrangères via la Maison des Langues et des Cultures. Selon la définition officielle, le concept d'ESS désigne un ensemble de structures organisées selon différentes formes (coopératives, associations, mutuelles, entreprises...) dont le fonctionnement interne et les activités sont fondées sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Depuis la loi spécifique du 31 juillet 2014, elles bénéficient d'un cadre juridique propre. Elles ne réalisent pas de bénéfices et leurs résultats sont réinvestis. Pour développer l'ESS qui fournit de nouveaux services à la population

(notamment les plus vulnérables) et crée des emplois, mais aussi pour donner davantage de visibilité aux structures existantes, la Ville d'Aubervilliers a constitué en 2022 un réseau local des acteurs de ce secteur et y consacre depuis l'an dernier une semaine événementielle en novembre, dans le cadre du Mois de l'ESS organisé à l'échelle nationale. Au programme de cette année : la 2^e édition du marché de l'ESS, des tables rondes pour faire connaître au grand public les partenaires locaux de l'ESS et un circuit de découverte de certaines structures emblématiques. Sans plus tarder, déroulons le programme des réjouissances !

CONSOMMEZ RESPONSABLE

Fort du succès de sa première édition, le marché de l'ESS est de retour et se tiendra à la nouvelle Maison des services Mahsa-Amini mercredi 27 novembre, de 14 h à 18 h. Venez découvrir 14 stands d'acteurs représentatifs de l'ESS à

Aubervilliers. Il sera possible de s'informer sur toutes sortes d'actions et de services locaux, de participer à des ateliers ludiques et de faire son marché sans exploser son budget dans un contexte de tension sur le pouvoir d'achat et le budget des ménages. « Ce marché est un coup de pouce aux familles en difficulté auxquelles nous avons voulu proposer une alternative locale et durable à la grande distribution. On y trouvera aussi bien du matériel informatique reconditionné par Ecodair que des fruits et légumes bio vendus par l'association VRAC », indique Kourtoom Sackho, adjointe au Maire déléguée à l'Économie sociale et solidaire. Côté alimentation, seront présents Terre Terre (jardinage participatif agricole), CultiCime (maraîchage écologique et solidaire) ou La Pépinière (épicerie solidaire, Amap et cuisine collective). Le secteur culturel sera représenté par Les Poussières (projets artistiques, éducatifs et sociaux) ou

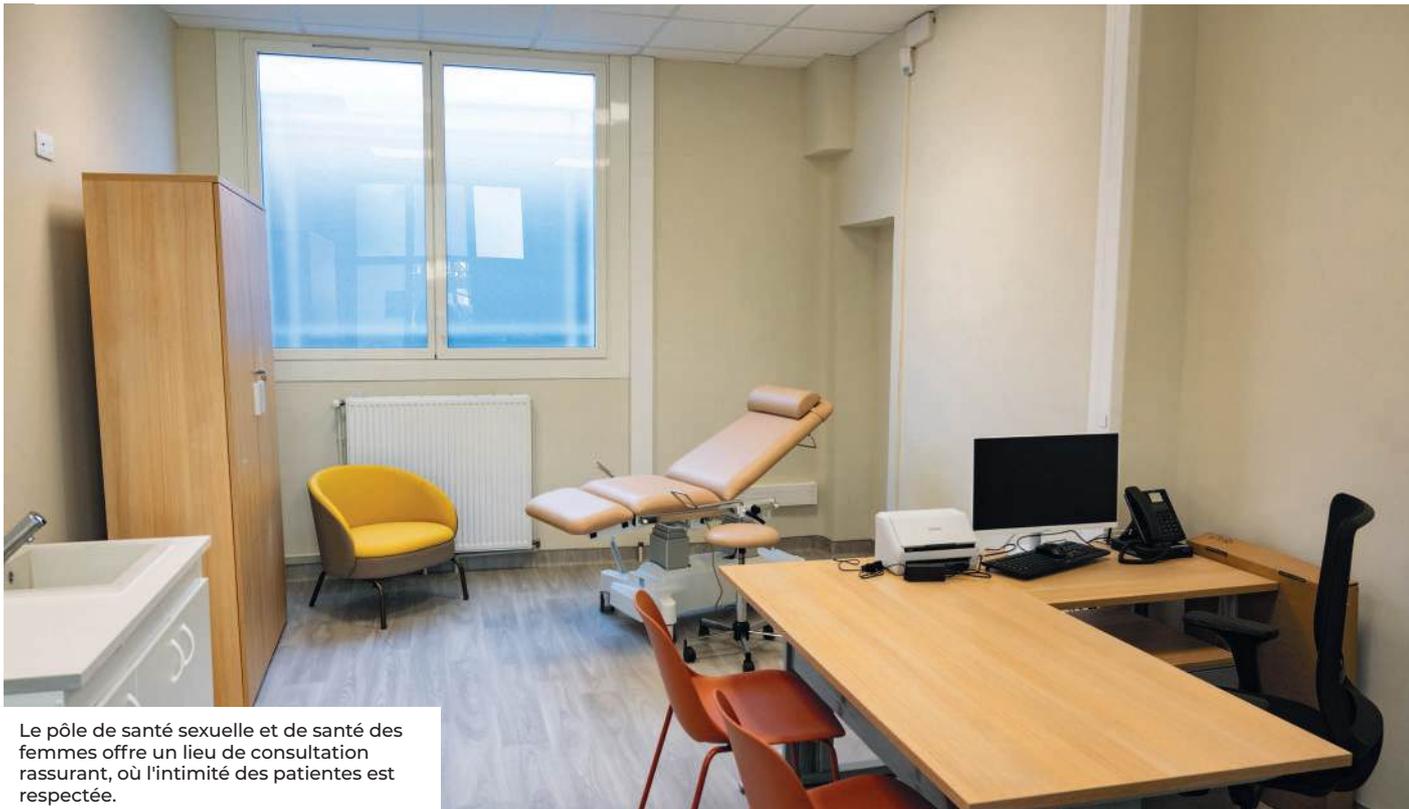
» Mois de l'ESS à Aubervilliers

Sur le site de la ville : <https://shorturl.at/Wk632>

Sur le site de l'événement national : <https://shorturl.at/qiaUi>

Plus qu'un centre médical pour les femmes, un lieu engagé

La Municipalité l'avait annoncé lors des premières Assises contre les violences faites aux femmes en 2022, la promesse est tenue! **Le pôle Santé des femmes et santé sexuelle Joëlle-Brunerie** ouvre ses portes. Il sera **un lieu de prévention, de soins, d'accompagnement et d'orientation.**



Le pôle de santé sexuelle et de santé des femmes offre un lieu de consultation rassurant, où l'intimité des patientes est respectée.

Pour trouver le nouveau centre médical, il faut d'abord passer la grille qui mène au Centre municipal de santé universitaire Pesqué (CMSU), puis aller tout au fond, jusqu'à un carré de verdure peuplé de grands cèdres auquel fait face, sur la droite, une verrière. Le bâtiment C nouvellement rénové abrite le nouveau pôle Santé des femmes et santé sexuelle Joëlle-Brunerie. Inauguré lundi 25 novembre, il rassemble des médecins et des professionnels de la prévention et du soin (lire l'encadré ci-contre). « *Ce pôle médical rattaché au CMSU, voulu et porté par la Ville, regroupe un grand nombre de compétences relatives à la santé des femmes et à la santé sexuelle* », expose Véronique Dauvergne, adjointe au Maire déléguée à la Santé. En effet, l'engagement solennel de créer ce centre a été pris par Karine Franclét, Maire d'Aubervilliers, en novembre 2022, en clôture de la 1^{re} édition des Assises contre les violences faites aux femmes. Cette journée d'échanges entre professionnels, organisée par la Municipalité, se voulait une réponse au choc et à l'émoi provoqués par les deux féminicides commis à Aubervilliers l'année précédente. Chaque année en France, 100 à 150 femmes sont tuées par leur conjoint ou ex-conjoint. Ces meurtres rappellent la situation d'insécurité dans laquelle vivent les femmes et sont le reflet d'un système de

domination patriarcale qu'il faut combattre. L'initiative municipale s'inscrit dans cet objectif ambitieux.

DROITS DES FEMMES

En lui donnant le nom de Joëlle Brunerie, médecin gynécologue ayant exercé au dispensaire d'Aubervilliers – ancêtre du CMSU actuel – dans les années 1970, militante féministe, signataire en 1973 du manifeste des 331 (une pétition de médecins en faveur de l'avortement), la Municipalité réaffirme son engagement pour les droits des femmes. « *Au centre de santé, où nous travaillions ensemble à l'époque, Joëlle prenait à cœur ses missions auprès des patientes. Il s'agissait souvent de femmes de condition modeste et nouvellement arrivées en France. Elle a toujours lutté avec la même ferveur pour les droits des femmes* », témoigne Jocelyne Turpin, infirmière et pédicure-podologue au CMSU, aujourd'hui retraitée.

Pour faciliter l'accès aux soins, le nouveau pôle a été renforcé par l'embauche de nouveaux professionnels: médecins, sages-femmes, infirmières, conseillères conjugales et familiales, psychologue spécialisée en victimologie, assistante médicale, chargée d'accueil... « *Tout avoir au même endroit permet de limiter les déplacements pour les femmes qui consultent et*

d'assurer une meilleure identification du lieu. Cela renforce aussi la cohérence et les échanges entre les professionnels qui y travaillent », souligne le Dr Fabrice Giroux, directeur de la Santé d'Aubervilliers.

CHOIX DE LA MÉTHODE D'IVG

Une attention particulière a été portée à la qualité de l'accueil des patientes et au secret médical, grâce à une chargée d'accueil et une assistante médicale. Les larges pans de la verrière sont en vitrage dépoli pour une plus grande discrétion et le parcours de soins peut être anonymisé sur simple demande. En matière

d'interruption volontaire de grossesse (IVG), le pôle Santé des femmes et santé sexuelle propose à nouveau l'avortement chirurgical (par aspiration), une technique qui n'était plus accessible à Aubervilliers depuis plusieurs années. « *Nous proposons les deux méthodes existantes actuellement: l'IVG médicamenteuse qui débute en cabinet et se poursuit à domicile, et la méthode instrumentale qui se déroule en consultation, avec l'encadrement d'une équipe de professionnels. Nous mettons en place un lieu rassurant où les femmes peuvent prendre leur décision en pleine conscience. Elles peuvent rencontrer d'autres patientes avant ou après leur IVG. Le but est d'humaniser cet acte souvent difficile à vivre* », souligne le Dr Fabrice Giroux. En 1972, Joëlle Brunerie avait largement contribué à l'introduction en France de la technique chirurgicale et l'avait pratiquée de manière clandestine à Aubervilliers (lire l'interview ci-contre). La boucle est bouclée!

AGRÉABLE ET FACILEMENT ACCESSIBLE

Le pôle Santé des femmes et santé sexuelle Joëlle-Brunerie se situe dans un bâtiment du CMSU entièrement rénové. « *Nous avons envisagé plusieurs autres lieux mais aucun ne correspondait parfaitement à nos attentes. Un ancien cabinet de kiné s'est libéré dans un bâtiment annexe du CMS. Grâce à une subvention d'État d'une part et une aide de l'Agence régionale de santé (ARS) d'autre part, nous avons pu faire d'importants travaux de rénovation. Nous avons aujourd'hui un bâtiment agréable, facile d'accès et en plein centre-ville* », se félicite le Dr Fabrice Giroux. À l'entrée du bâtiment, une plaque commémorative reprend un mantra féministe choisi par Joëlle Brunerie: « *Rien n'est acquis, il ne faut jamais baisser la garde.* »

Naï Asmar

QUE PROPOSE LE PÔLE SANTÉ DES FEMMES ET SANTÉ SEXUELLE ?

- Consultations de gynécologie et échographie
- Frottis, contraception, pose et retrait de DIU (stérilets) et implants contraceptifs
- IVG médicamenteuse et par aspiration sous anesthésie locale
- Accueil infirmier/conseil conjugal et familial sans rendez-vous de planification familiale
- Consultations obstétricales: échographies, suivi de grossesse par des médecins et des sages-femmes, préparation à la naissance, suites de couches, suivi post-natal
- Prévention, dépistage et traitement des infections sexuellement transmissibles, y compris consultations PreP (traitement préventif du VIH)
- Consultations pour les personnes transgenres
- Consultations psychologiques pour les victimes de violences
- Ateliers participatifs autour de thématiques en lien avec la santé des femmes et la santé sexuelle



« De ma révolte, j'ai fait un engagement »

Pionnière et militante féministe infatigable, **Joëlle Brunerie, médecin-gynécologue**, a marqué Aubervilliers par son **engagement pour la santé des femmes et la lutte pour leurs droits** (notamment la légalisation de l'avortement) dès les années 1960. Un héritage incarné par le nouveau pôle santé qui porte son nom.

dramatique. Certaines d'entre elles tentaient de se déclencher elles-mêmes un avortement en s'insérant des objets jusqu'à l'utérus, ce qui provoquait une hémorragie, une infection. Mais c'est ainsi et seulement ainsi qu'elles pouvaient enfin être prises en charge à l'hôpital pour subir un curetage. Cette pratique était très dangereuse. Elles risquaient d'y laisser la vie ! Nous avons pratiqué des avortements avec la méthode de Karman, nouvellement introduite en France à partir de 1972. Ce procédé qui utilise la technique de l'aspiration était très sûr. Nous l'utilisions avec un grand sens des responsabilités et

à l'égard des femmes m'a toujours révoltée. Et de cette révolte, j'ai fait un engagement.

Et vous avez traduit cet engagement en actes...

C'est lorsque j'ai rencontré des gens qui partageaient mes idées que j'ai pu avancer. Ce n'était pas forcément les plus jusqu'au-boutistes. J'ai notamment rejoint le Mouvement français pour le planning familial (MFPF), qui réunissait différentes sensibilités politiques, le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) et le Groupe information santé (GIS). En février 1973, nous avons été 331 médecins à signer un manifeste, assumant publiquement le fait d'avoir réalisé des avortements dans l'illégalité. Avec l'équipe du centre de santé d'Aubervilliers, nous étions sur la même longueur d'onde, unis dans l'action. C'était formidable. Car on ne fait rien tout seul, la lutte ne peut être que collective !

Les Nouvelles d'Auber : Que ressentez-vous face à la création de ce nouveau pôle Santé des femmes et santé sexuelle qui portera votre nom ?

Joëlle Brunerie : J'en suis très heureuse. Cette initiative est une excellente nouvelle pour les femmes. Ce centre de santé est complet, bien équipé, avec notamment du matériel d'échographie moderne. Il sera doté d'un personnel compétent tant pour les soins que pour l'accueil. Quelle évolution depuis mes premières années à Aubervilliers ! À l'époque, ni la contraception ni l'avortement n'étaient autorisés en France. C'était très compliqué pour les femmes. Ce centre symbolise le résultat de décennies d'efforts pour que les femmes aient accès à des soins de qualité à tous les âges de leur vie.

Justement, quelle était votre mission au centre de santé d'Aubervilliers ?

Jeune diplômée en gynécologie, j'ai rejoint le centre en 1970 car je souhaitais faire de la médecine sociale. J'y suis restée dix ans. On y soignait une population démunie. L'immigration était forte et les femmes étaient très peu informées.

Parmi les problèmes que nous traitions, la question de l'avortement était centrale. Quand une femme « tombait enceinte » sans l'avoir souhaité, c'était souvent

ce, bien qu'étant dans l'illégalité complète, car il faut rappeler qu'avant 1975, l'avortement était encore interdit.

Quel souvenir gardez-vous de vos années à Aubervilliers ?

Très positif ! Il y avait une formidable ambiance, de la camaraderie. Au sein de l'équipe, tout le monde était motivé. Nous n'avions qu'un seul objectif : aider la population, aider les femmes. Pour informer, nous allions dans les écoles, les collèges et les lycées. Nous étions très proches des habitants, très insérées dans le tissu local, contrairement à l'hôpital. Le dispensaire était déjà un centre de santé véritablement pluridisciplinaire avec une assistante sociale, un dentiste, un infirmier...

Pourquoi avoir pris, très tôt, le chemin du militantisme ?

On l'oublie parfois aujourd'hui mais jusque dans les années 1960, il n'y avait aucune liberté sexuelle pour les femmes. Elles devaient rester vierges jusqu'au mariage. Malgré la légalisation de la contraception [loi Neuwirth, 1967, NDLR], puis Mai 68, une grande partie de la société, y compris parmi les médecins hospitaliers, restait très rigide sur ces questions. Cette injustice

Qu'a représenté pour vous la légalisation de l'avortement en 1975 ?

Ce fut un renversement complet, un point de bascule. Les femmes ont acquis une liberté fondamentale. Bien que la loi fût au départ très restrictive – l'IVG [Interruption volontaire de grossesse, NDLR] ne pouvait être pratiquée que dans les hôpitaux – nous avons néanmoins cessé la pratique militante, car nous n'aurions eu aucune excuse si quelque chose s'était mal passé.

Quels sont les combats qui vous tiennent à cœur aujourd'hui ?

Il reste beaucoup du chemin à parcourir pour la condition des femmes. D'où la maxime que j'ai proposée pour le centre : « Rien n'est acquis, il ne faut jamais baisser la garde. » Mais ce qui me met surtout en colère, quand je regarde notre société, c'est l'injustice sociale. On le voit tous les jours. L'ascenseur social ne fonctionne pas. Beaucoup trop de gens, et notamment des femmes, subissent des discriminations, et ça, je ne peux l'accepter.

Propos recueillis par Naï Asmar

Face aux violences faites aux femmes, Aubervilliers regarde vers l'Espagne



Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, lors de l'ouverture des 3^e Assises contre les violences faites aux femmes, le 12 novembre dernier au Campus Condorcet.

Pour la troisième année consécutive, la Ville d'Aubervilliers a organisé le 12 novembre dernier les **Assises contre les violences faites aux femmes**. Cette année, les débats ont tourné autour des actions menées en Espagne, très en avance sur la France sur ces questions.

C'est un rendez-vous annuel devenu incontournable pour les acteurs de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes. Plus de 80 personnes (professionnels de santé, du secteur social, de l'éducation, de la sécurité, de la prévention ou de la justice) venues de toute l'Île-de-France étaient réunies au Campus Condorcet, mardi 12 novembre dernier, pour une journée riche en échanges. Pour cette 3^e édition, la direction Sécurité Prévention de la Ville d'Aubervilliers, organisatrice de ces Assises, avait choisi de s'intéresser à l'exemple de l'Espagne qui met en œuvre depuis plusieurs années une politique ambitieuse qui a fait reculer les violences de genre et les féminicides. Pour l'occasion, plusieurs invités, dont des représentants espagnols, étaient venus présenter leurs outils de la prévention et de la protection des femmes en Espagne, notamment au niveau local. « *L'exemple de l'Espagne peut nous servir à renforcer nos actions localement. Leur approche des violences faites aux femmes est novatrice et performante et les échanges de bonnes pratiques avec nos homologues espagnols nous seront très utiles pour faire reculer ce fléau* », énonce Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, en ouverture de ces Assises.

L'ESPAGNE, UN EXEMPLE À SUIVRE

Depuis 2011, les pays européens ont signé un traité du Conseil de l'Europe de lutte contre la violence à l'égard des femmes (dit Convention d'Istanbul). Il s'agit du premier cadre juridique européen complet et contraignant pour la prévention de la violence, la protection des victimes et la fin de l'impunité à l'égard des auteurs. Bien que ratifié par la plupart des États européens, il reste diversement appliqué. « *En Europe, 1 femme sur 3 a déjà subi des violences physiques ou sexuelles depuis l'âge de 15 ans, 1 femme sur 2 a déjà été victime de harcèlement sexuel et 7 femmes meurent tous les jours sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint* », a rappelé Anne Nègre, avocate et experte auprès du Conseil de l'Europe, lors de la première conférence de la journée. La France n'a toujours pas intégré dans son droit national l'ensemble des dispositions de la Convention d'Istanbul. À l'inverse, l'Espagne fait figure de bon élève. Nos voisins ibériques ont, dès 2004, adopté une loi de protection intégrale contre la violence de genre : mise en place de magistrats spécialisés, peines alourdies contre les auteurs de violences, généralisation du bracelet électronique

anti-rapprochement, prévention des violences sexistes et sexuelles dès l'école, formation de tous les professionnels des services sociaux, de police et de justice, création d'un droit à l'hébergement pour les victimes, etc. En 2017, l'Espagne a renforcé ses engagements avec un Pacte d'État et un budget d'un milliard d'euros sur 5 ans. 107 tribunaux spécialisés répartis sur tout le territoire sont exclusivement dévolus aux violences de genre. « *La société espagnole est également nettement plus mobilisée avec des manifestations massives le 8 mars [Journée internationale pour le droit des femmes, NDLR] ce qui favorise un consensus politique. Le taux de condamnation des auteurs de violences est deux fois plus élevé qu'en France. J'ai été très frappée par l'omniprésence de la prévention dans les rues, les transports, les administrations...* », affirme Mireille Jarry, ex-conseillère aux affaires sociales à l'ambassade de France en Espagne.

DE LA POLITIQUE NATIONALE AUX INITIATIVES LOCALES

Pendant la crise sanitaire, de nombreuses initiatives locales ont été développées en Espagne pour sensibiliser la population, détecter les femmes victimes de violences, visibiliser les violences et agir contre leurs auteurs. Ainsi, comme l'a présenté Elena Rodriguez, caporale de la Garde urbaine de Barcelone lors de la 2^e conférence des Assises consacrée au sujet, la Municipalité de Barcelone a développé deux projets novateurs : le programme T'acompanyem (« Nous t'accompagnons ») propose aux femmes victimes de violences de genre un accompagnement personnalisé pour les aider dans leurs démarches juridiques, sociales ou médicales. Les services qui les suivent ont reçu une formation spécifique. Pour proposer cet accompagnement dédié de façon discrète aux victimes potentielles, des cartes de visite maquillées en banales cartes de commerçants (primeur, coiffeur, etc.) avec un numéro de téléphone d'urgence sont à disposition dans des endroits stratégiques, dans chaque district de la ville. Une commission permanente chargée de la détection des victimes potentielles analyse tous les cas de suspicion de violences parmi les usagers des services publics et s'assure que les femmes concernées ont bien été informées des ressources dont elles disposent. Grâce à ce dispositif, 17 % des cas traités ont donné lieu à une plainte. Le second dispositif développé par la capitale catalane est le Service de prise en charge des victimes. Deux centres spécialisés de ce type sont installés dans deux commissariats de la Ville. Ils disposent d'espaces aménagés (avec une salle de jeux pour accueillir les enfants lorsque la femme victime quitte le domicile conjugal dans l'urgence). Ils proposent une prise en charge prioritaire complète (dépôt de plainte, assistance juridique gratuite, prise en charge sociale et psychologique, interprète pour les victimes immigrées, demande d'ordonnance de protection, hébergement d'urgence...). 23 agents de police municipale sont affectés à ces

De g. à dr., Javier Scotto di Tella Manresa, conseiller municipal délégué à la Sécurité, l'Égalité et la Diversité à la Mairie de Dénia, Elena Rodríguez, caporale de la Garde urbaine de Barcelone et Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, lors des 3^e Assises contre les violences faites aux femmes, le 12 novembre dernier.



deux centres qui couvrent les 10 districts de la ville de Barcelone.

LA VILLE DE DÉNIA, UN CAS D'ÉCOLE

La ville de Dénia, dans la région de Valence, sur la côte méditerranéenne, est pionnière en matière de lutte contre les violences de genre. Dès 2005, elle a créé une unité de la police municipale spécialisée dans la lutte contre les violences de genre. Baptisée Artemis, elle est chargée de la protection et de l'accompagnement des victimes tout au long de leur parcours juridique. Elle travaille en étroite collaboration avec les autres services municipaux et avec la police nationale. L'unité Artemis a été récompensée par le Syndicat national des chefs et officiers de police municipale pour ses bonnes pratiques. Elle participe également au système national de surveillance et d'évaluation des risques de violences de genre, VioGén. Elle bénéficie en outre d'une délégation

melle avec les victimes potentielles. C'est ainsi que nous avons lancé en 2019 un faux magazine féminin qui dissimule à travers des conseils de beauté ou des destinations de voyage, des témoignages, des conseils et des ressources utiles pour les femmes victimes de violences de genre », détaille Javier Scotto di Tella Manresa, conseiller municipal délégué à la Sécurité, l'Égalité et la Diversité à la Mairie de Dénia. Le faux magazine baptisé Artemis est distribué chez des commerçants qui ont reçu une formation pour détecter les éventuelles victimes.

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES À AUBERVILLIERS

L'après-midi de cette 3^e édition des Assises contre les violences faites aux femmes a été consacrée à des ateliers par petits groupes d'une trentaine de personnes. Le premier était consacré au nouveau centre de Santé des femmes et de Santé sexuelle Joëlle-Brunerie (voir page 6). Il résulte des travaux de la première édition des

Le "faux" magazine féminin Artemis dissimule dans ses pages des témoignages, des conseils, et des numéros utiles pour les femmes victimes de violences.



Assises contre les violences faites aux femmes organisées en novembre 2021. Les participants ont réfléchi à l'accompagnement médical et psychologique des femmes victimes de violences dans ce tout nouvel équipement municipal dédié. Le second atelier collaboratif était consacré à la création d'un observatoire local des violences à Aubervilliers. Le troisième atelier présentait les actions des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) dans la prise en charge des auteurs de violences, pour mieux protéger les femmes et éviter la récidive (mesures de réinsertion, évaluation des comportements violents, etc.). Une juge d'application des peines, en lien avec le SPIP de Saint-Denis, était également présente pour témoigner de son expérience de magistrate. « Ces Assises que nous organisons pour la 3^e année consécutive peuvent paraître dérisoires face à l'ampleur du fléau, mais je crois que nous sommes comme des petits colibris qui prenons notre part pour éteindre cet incendie. Qu'il s'agisse des initiatives inspirantes de nos voisins espagnols ou des réalisations concrètes ici à Aubervilliers, comme le nouveau centre de santé des femmes et de santé sexuelle que nous inaugurons, ces actions montrent que nous pouvons faire avancer les choses en faveur des droits des femmes », conclut Karine Franclet.

Michaël Sadoun

➤ Plus d'informations sur l'initiative Artemis (vidéo en espagnol) : <https://www.sapristi.es/proyecto-artemis>

De g. à dr., Véronique Dauvergne, adjointe au Maire déléguée à la Santé, Marie-Françoise Messez, adjointe au Maire déléguée à l'Égalité hommes-femmes, Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, et Ling Lenzi, adjointe au Maire déléguée à la Sécurité et à la prévention ont participé à ces Assises.



UN PROGRAMME D'ÉVÉNEMENTS RICHE ET VARIÉ

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, la mission Diversité Inclusion de la Ville d'Aubervilliers a organisé et accompagné de nombreux événements sportifs, culturels et de sensibilisation tout au long du mois de novembre. Notons la pièce de théâtre *Papillons, les sœurs Mirabal* par la compagnie TAC Teatro, le 14 novembre dernier à l'Espace Renaudie, sur l'événement fondateur du choix de la date du 25 novembre, l'atelier de sensibilisation au consentement et aux violences sexistes et sexuelles via la réalité virtuelle animé par l'association HandsAway à la Fabrique de Santé, le 21 novembre dernier, ou encore, ce même 21 novembre, la course organisée par l'association Sine Qua Non en hommage à la marathonnienne ougandaise Rebecca Cheptegei, assassinée par son compagnon. Si vous avez manqué ces rendez-vous, d'autres événements restent à venir comme les ateliers de self-défense animés par Sine Qua Non les vendredis 29 novembre et les 6 et 12 décembre prochains à la Maison pour Tous Henri-Roser et à la Maison des services Mahsa-Amini. Enfin, ne manquez pas le ciné-débat, en partenariat avec le cinéma Le Studio, avec la projection du film *Julie se tait* sur les violences sexuelles dans le sport et la difficulté de la libération de la parole, lundi 25 novembre à 20 h. D'autres ateliers ludiques à destination des familles autour du consentement et de l'égalité femmes-hommes, animés par les associations Korhom et Ethnoart, sont prévus dans les Maisons pour tous Henri-Roser et Berty-Albrecht, mercredi 27 et jeudi 28 novembre.

MS



1



2



3



4



5



6



7

» 1. Inauguration de la Maison des services Mahsa-Amini

La nouvelle Maison des services du quartier Villette-Quatre Chemins a ouvert ses portes, samedi 16 novembre, en présence du Maire, Karine Francllet, d'élus et d'habitants venus nombreux assister à cet événement festif et solidaire.

» 2. Hommage aux fusillés de Châteaubriant

Le 22 octobre, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, Ling Lenzi, 2^e Adjointe au Maire, des élus, le sous-préfet de Saint-Denis, et des membres du Conseil local des jeunes d'Aubervilliers, ont rendu hommage aux 27 fusillés de Châteaubriant, devant le Monument aux Morts de l'hôtel de ville.

» 3. L'OPH a soufflé ses cent bougies

Mercredi 6 novembre, à L'Embarcadère, la Ville d'Aubervilliers a célébré 100 ans d'histoire et d'engagement de l'OPH d'Aubervilliers, en présence du Maire Karine Francllet. Une soirée festive qui a vu briller les talents de plusieurs locataires, et qui a été l'occasion d'un engagement fort de la part

de la Municipalité : la plantation de 100 arbres dans l'espace de plusieurs résidences de la ville

» 4. Action de sensibilisation destinée aux seniors sur le thème de la sécurité

Le service animations et accompagnement des seniors (SAAS) et la Police municipale d'Aubervilliers ont proposé, le 22 octobre à l'hôtel de ville, une réunion de prévention : « Seniors, soyez acteurs de votre propre sécurité » pour sensibiliser les aînés aux risques du quotidien. Ling Lenzi, adjointe au Maire déléguée à la Sécurité, et Marie-Pascale Remy, adjointe au Maire déléguée aux Seniors, étaient présentes lors de cette initiative.

» 5. Inauguration du terrain de jeux rénové rue Danielle Casanova

Le 24 octobre, JD Sports et Nike ont organisé, en partenariat avec la Ville, une après-midi de sport, de musique et de découvertes, lors de l'inauguration du playground situé rue Danielle Casanova, en présence de nombreux jeunes et d'élus. De nombreuses activités étaient proposées aux participants et ont rencontré un grand succès : tournois de basket et de foot, jeux d'arcade, challenge sprint, ateliers de job dating et de sensibilisation contre les violences faites aux jeunes.

» 6. Victoire écrasante du FCMA en Coupe de France

Le 18 novembre, l'équipe du FCMA s'est brillamment imposée à domicile face à l'Étoile club d'Anstaing Chérenge, par 4 buts à 0. Une performance de bon augure pour la suite du championnat, qui les verra affronter Dunkerque.

» 7. Le Maire accueille les nouveaux parents élus

Jeudi 7 novembre, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, a reçu à l'hôtel de ville les nouveaux parents élus, avec lesquels elle a pu échanger, et dont elle a salué l'engagement quotidien pour la réussite des jeunes Albertivillariens.

» 8. Une sortie mémorable pour les jeunes de Tonus

Le 10 novembre, 18 jeunes inscrits au dispositif Tonus ont eu la chance de découvrir en avant-première le nouveau maillot des équipes de France de rugby, à la boutique Adidas des Champs-Élysées, en présence de joueuses et de joueurs de l'équipe nationale. Les jeunes Albertivillariens sont repartis avec des maillots offerts ; un beau souvenir pour cette journée pas comme les autres !

© Fatima Jellaoui

» 9. Soirée des lauréats du baccalauréat

Le 13 novembre, les nouveaux lauréats du baccalauréat ont profité d'une grande soirée organisée au Point Fort d'Aubervilliers pour fêter leur réussite. Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, Pierre Sack, Adjoint au Maire délégué aux Affaires scolaires, et Yasmîna Baziz, adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse, étaient présents pour féliciter les lauréats, qui ont reçu des cartes cadeaux en récompense.

» 10. 11. Inauguration de la piscine Camille-Muffat

Le 6 novembre, la Ville d'Aubervilliers a ouvert les portes de son tout nouveau centre aquatique. Dans une ambiance festive, des habitants venus nombreux au rendez-vous ont découvert cette infrastructure, et notamment son bassin olympique, en présence du Maire, Karine Francllet, de Pierre Sack, adjoint au Maire délégué au Sport, et de Stéphane Troussel, président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Les champions Yohann Ndoye Brouard, Maxime Grousset, Ethan Dumesnil, Carl Aitkaci, mais aussi Laura et Charlotte Tremble, ont comblé le public avec des démonstrations de haut vol.



10



11



9

» 12. Bal de promo au lycée Le Corbusier

La fête battait son plein le 16 novembre au lycée Le Corbusier, où un bal de promo était donné en l'honneur des lauréats du baccalauréat 2024. Lors de cette soirée animée et conviviale, élèves, enseignants et élus, notamment Pierre Sack, adjoint au Maire délégué aux Affaires scolaires, étaient au rendez-vous pour célébrer cette étape cruciale.

» 13. Commémoration de l'Armistice du 11 novembre

Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, a présidé la cérémonie du 106^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre, en présence de Samuel Martin, adjoint au Maire délégué aux Anciens combattants, d'élus, de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, de la Protection civile d'Aubervilliers-La Courneuve, du Conseil local des Jeunes d'Aubervilliers, de membres de l'association des anciens combattants d'Aubervilliers, et d'habitants.

» 14. Hommage aux victimes des attentats du 13 novembre

Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, était présente devant le Stade de France pour rendre hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015 et pour perpétuer leur mémoire.



8



12



14



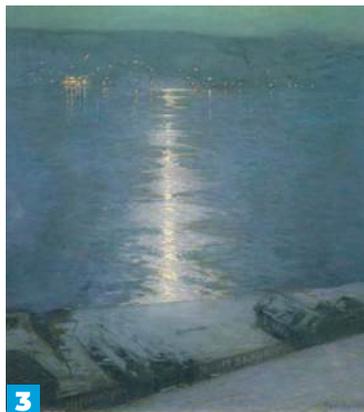
13



1



2



3



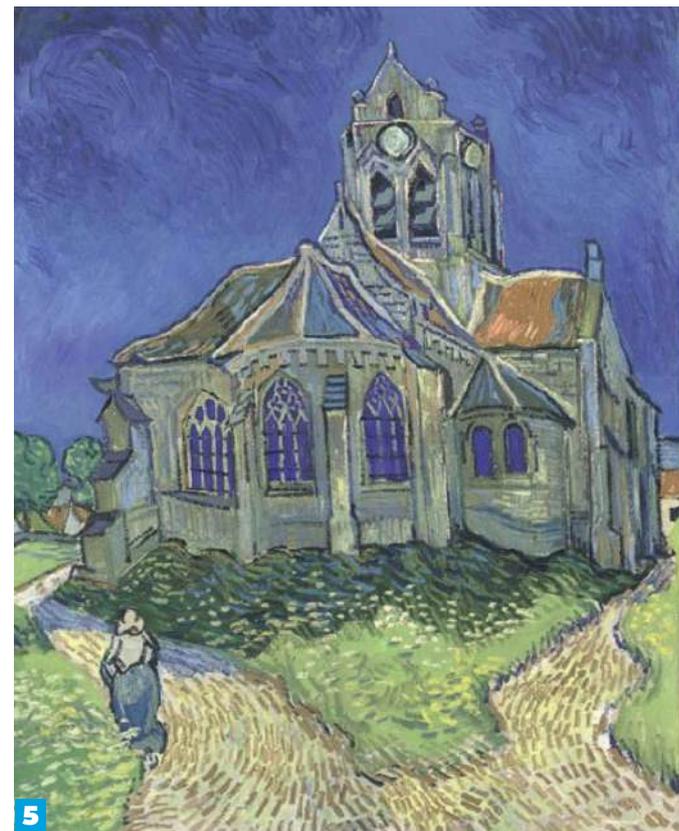
4

LES 10 ŒUVRES AFFICHÉES DANS LES RUES D'AUBERVILLIERS

1. Edgar Degas, *Ballet*, vers 1876
2. Camille Pissarro, *Gardeuse d'oies*, 1890
3. Lovell Birge Harrison, *Clair de lune sur la rivière*, vers 1919
4. Auguste Renoir, *Danse à la campagne*, 1883
5. Vincent Van Gogh, *L'Église d'Auvers-sur-Oise, vue du chevet*, 1890
6. Claude Monet, *Femme à l'ombrelle tournée vers la droite*, 1886
7. Giuseppe Arcimboldo, *Le Printemps*, 16^e siècle
8. Odilon Redon, *Le Bouddha, debout, de face, yeux clos, tenant un bâton dans la main*, vers 1905
9. Maurice Denis, *Les Muses*, dit aussi parfois : *Dans le parc*, 1893
10. Claude Monet, *Gondoles à Venise*, 1908

LES 3 ŒUVRES AFFICHÉES SUR DES PALISSADES DE CHANTIER PAR BOUYGUES BÂTIMENT FRANCE

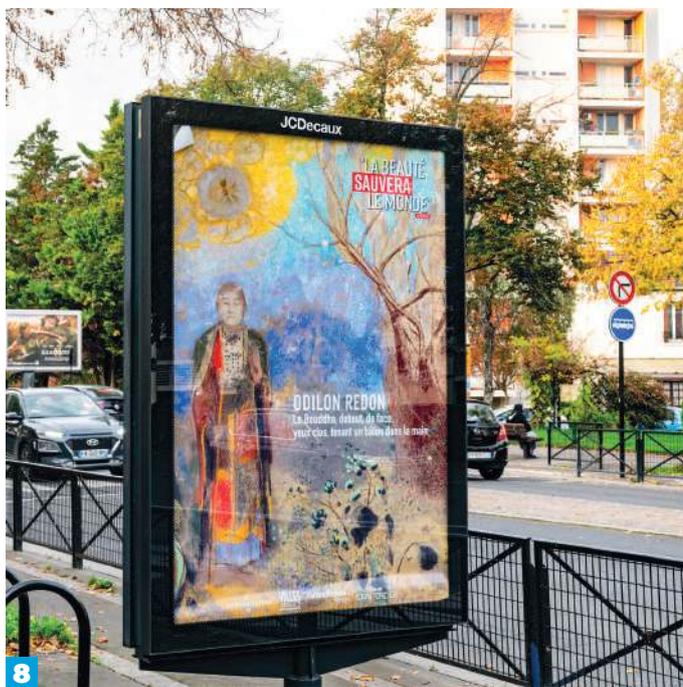
- Georges Lacombe, *Marine bleue. Effet de vagues*, vers 1893
 Hokusai Katsushika, *Sous la vague au large de Kanagawa*, vers 1830-1831
 Vincent Van Gogh, *La Nuit étoilée*, 1889



5

L'art s'invite dans les

La Ville d'Aubervilliers décline pour la première fois dans ses rues l'initiative La beauté sauvera le monde, créée à Saint-Dizier (Haute-Marne) en 2021. Le but ? **Afficher des œuvres d'art pour lutter contre la pollution visuelle et faciliter l'accès à l'art et au beau.**



8

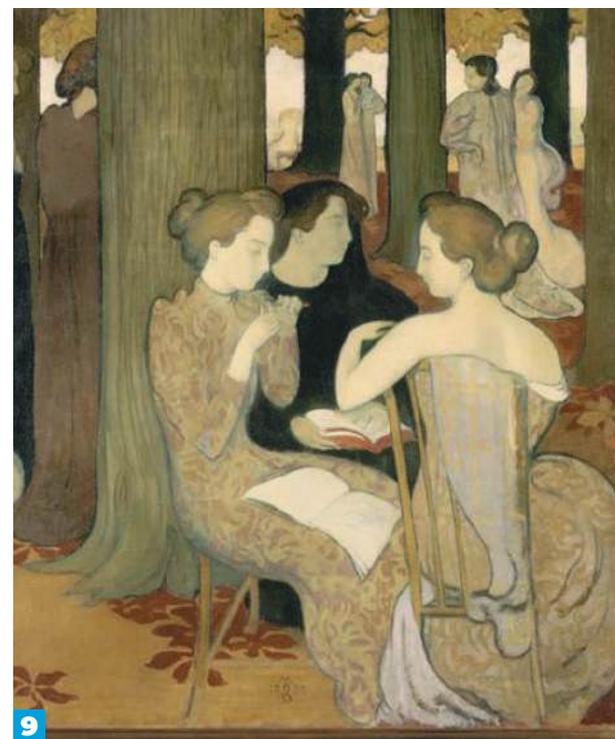
Lors de vos déplacements dans les rues d'Aubervilliers, vous avez peut-être aperçu depuis le 13 novembre une magnifique copie grand format de *Femme à l'ombrelle tournée vers la droite* (6), œuvre du peintre impressionniste Claude Monet, du *Bouddha* (8) aux couleurs pastel peint par Odilon Redon, ou encore de *L'Église d'Auvers-sur-Oise, vue du chevet* (5), de Vincent Van Gogh, des tableaux d'ordinaire exposés au Musée d'Orsay ? Vous n'avez pas rêvé... Des affiches reproduisant dix toiles de grands peintres sont visibles jusqu'au 3 décembre dans les rues d'Aubervilliers, en lieu et place des grands panneaux publicitaires habituels.

LE BEAU N'EST PAS RÉSERVÉ À UNE MINORITÉ

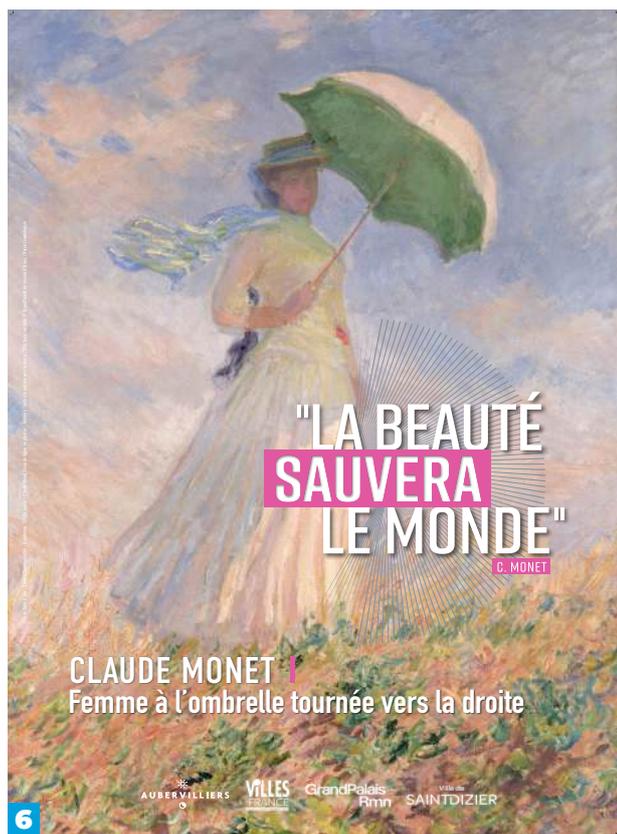
Ces affichages ont été réalisés à l'occasion de l'opération La beauté sauvera le monde, une formule empruntée au prince Mychkin, personnage principal du roman *L'Idiot*

de l'écrivain russe Fiodor Dostoïevski. Cette idée pour le moins originale est née à Saint-Dizier, en Haute-Marne, durant le confinement de 2021. Le but, pour cette commune du Grand Est – partenaire de la Ville d'Aubervilliers depuis mai dernier dans le cadre d'une alliance foncière était de redonner le goût de l'art et des belles choses à des habitants qui en étaient privés du fait de la fermeture des musées. L'idée a survécu à la crise sanitaire et le message reste valable encore aujourd'hui. « Avec *La beauté sauvera le monde*, l'idée de la Ville de Saint-Dizier est d'amener l'art et la culture jusqu'aux habitants, comme le font déjà un certain nombre de municipalités avec des événements ou des installations hors les murs », explique Raphaël Ruegger, jeune conseiller municipal de 23 ans de Neuvy-sur-Barangeon, petit village du Cher et cofondateur de la Fédération française des trucs qui marchent (FFTM), une association créée en 2022 par des élus afin de mettre en lumière des initiatives originales qui ont fait leurs preuves dans certaines communes de France et qui peuvent facilement être dupliquées ailleurs. « L'originalité de cette opération tient à la possibilité d'exposer des chefs-d'œuvre de l'art pictural là où on ne les attend pas, par exemple sur des panneaux publicitaires, du mobilier urbain, des façades de commerces fermés ou d'immeubles en rénovation », détaille Raphaël Ruegger, séduit par l'initiative de Saint-Dizier. « Nous avons choisi de promouvoir cette idée parce qu'elle fonctionne aussi bien pour un petit village de 1 000 habitants comme le mien que pour une grande ville comme Aubervilliers. » Pendant 3 ans, l'expérience

de Saint-Dizier est un succès. Les habitants apprécient le dispositif qui renforce leur sentiment d'appartenance à leur ville. C'est pourquoi près de 30 communes (dont Aubervilliers) ont décidé cette année de dupliquer ce



9



rues d'Aubervilliers !

concept simultanément sur leur territoire. « *Au printemps dernier, nous avons noué un partenariat avec la Ville de Saint-Dizier dans une optique de solidarité entre une commune de la métropole parisienne et un territoire rural. Cette collaboration a pris la forme d'une expérience inédite de jumelage immobilier. Avec mon homologue Quentin Brière, Maire de Saint-Dizier, nous avons envisagé dès le départ d'étendre cette coopération à d'autres domaines et notamment la culture. Je suis heureuse que cela se concrétise aujourd'hui* », se félicite Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers.

UN MUSÉE À CIEL OUVERT

Au total, 40 affiches (10 œuvres d'art, imprimées



chacune en quatre exemplaires) ont été disposées sur des panneaux publicitaires d'Aubervilliers. Ces œuvres, issues des collections des grands musées français, ont été choisies par Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et la direction des Affaires culturelles de la Ville selon le thème de cette année : la lumière dans l'art. On peut notamment admirer le travail du peintre en la matière avec *Femme à l'ombrelle tournée vers la droite* (6) de Monet, où la lumière du soleil blanchit le haut de l'ombrelle et le tissu de la robe, ou avec *Danse à la campagne* d'Auguste Renoir (8), qui capte toute la luminosité d'une joyeuse scène de danse en plein air. Les œuvres affichées ont été sélectionnées dans la photothèque de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais (rebaptisé GrandPalaisRmn), qui cède les droits d'auteur pour une somme modique dans le cadre de l'opération. Une partie des reproductions a été mise en place par des agents municipaux sur les panneaux d'affichage de la Ville. L'autre a été prise en charge par l'afficheur JCDecaux, qui gère une grande partie du mobilier urbain publicitaire albertivillarien. Le coût pour la Ville reste très modique. « *Nous avons beaucoup échangé avec nos homologues de Saint-Dizier et ce fut très enthousiasmant de travailler sur un projet commun* », se réjouit Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à la Culture. En plus de ces affiches, l'entreprise de construction Bouygues Bâtiment France s'est associée à l'opération avec trois œuvres imprimées sur des palissades de chantier de deux ensembles immobiliers albertivillariens. Le premier est une résidence de 69 logements sociaux en cours de construction au 13, rue Saint-Denis dans la ZAC Port-Chemin vert, en allant vers Saint-Denis. Le second est la résidence Gabriel-Péri en cours de réhabilitation, en limite de La Courneuve.

GUIDER DE NOUVEAUX PUBLICS VERS L'ART

« *Nous avons été séduits par ce dispositif qui invite à la réflexion et embellit l'espace public, souligne Solen Rouillard, directrice de la Culture et des Relations internationales. Tout le monde n'a pas le temps ou la possibilité d'aller dans un musée.* » « *Cette opération permet aux habitants, simples passants, automobilistes ou usagers des transports en commun d'avoir accès à l'art, à la culture, au beau. Beaucoup d'Albertivillariens ne se sentent pas légitimes à pousser les portes d'une exposition même lorsqu'elle est accessible et proche de leur domicile* », ajoute Karine Francllet. Les premiers avis sont très positifs et suscitent la curiosité des passants. Certains ne connaissent pas les grands maîtres de la peinture. « *Lors de la prochaine édition, nous espérons créer un dispositif permettant aux habitants de "s'approprier" les œuvres d'art. Cela pourra être un jeu de pistes, des quiz autour des œuvres exposées, un QR code à côté de chaque affiche qu'il suffira de flasher avec son smartphone pour accéder à des informations sur le tableau, ses caractéristiques, le peintre, sa biographie ou des anecdotes* », énumère Solenn Rouillard. Rendre l'art accessible à tous, multiplier les événements culturels hors les murs, investir l'espace public : autant d'initiatives que la Municipalité souhaite multiplier. « *Ce n'est pas la première fois que nous choisissons de porter les arts et la culture directement au cœur du cadre de vie des Albertivillariens. Nous l'avons fait par exemple avec la création du festival Alors on danse!* », rappelle Zakia Bouzidi.

Christophe Dutheil

» Site internet : www.labeautesauveralemonde.fr

- Fédération française des trucs qui marchent : <https://shorturl.at/KfCA2>

- Podcast d'Élise Andrieu pour l'émission *Les pieds sur terre*, sur France Culture, le 13 mai 2021 : <https://shorturl.at/qjsac>

« Habitants, automobilistes et usagers des transports en commun peuvent avoir accès à l'art, à la culture, au beau. »

Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers



Le fabuleux destin d'une friche à Cochenne

Remise des prix du Trophée de l'économie circulaire



Madame la Maire Karine Franclét en personne. Très rapidement après ce rendez-vous, un agent de la Ville nous a contactés pour nous présenter cette friche », raconte Areski Hammoum. En août 2023, l'association signe la convention d'occupation temporaire, et c'est parti pour des travaux de fond. « Quand nous sommes arrivés ici, ça ressemblait à une savane, avec des mauvaises herbes gigantesques ! Nous avons tout désherbé avec nos propres moyens », commente Djida Ameziane, membre de l'association. En quelques mois, une centaine de bénévoles fait de ces plus de 300 m² de friche un lieu parfaitement adapté au recyclage des bio-déchets. « La convention d'occupation court jusqu'en décembre, mais nous espérons sincèrement que cela se prolongera, vu comme s'est parti », complète Areski Hammoum.

UNE ATMOSPHÈRE DE VILLAGE

L'avenir sera-t-il « zéro déchet » pour le quartier Cochenne ? Djida Ameziane en est persuadée ! « Beaucoup de ceux qui ont défriché ici sont aussi membres de l'association Bouzequène Europe. Or, Bouzequène, c'est un modèle pour nous. Dans cette commune de 23 villages, chacun s'est pris en main, parce qu'il n'y a pas de ramassage régulier. Ça veut dire qu'à petite échelle, c'est possible », raconte-t-elle. Sans intelligence collective, les plus belles machines ne servent pas à grand-chose. Pour faire tourner le broyeur et donner du sens au recyclage des déchets, il a fallu en faire une activité fédératrice. Pari réussi d'après Azzedine Ameziane : « Le broyage du dimanche est devenu une animation à part entière. Nous avons créé un événement autour de ça. Nous proposons du café, des gâteaux. Les habitants se sont pris au jeu. Il y en a même qui apportent du vin. » Une belle façon de prolonger l'esprit de la buvette du Marché de Montfort !

Mathilda Brun

Le 3 octobre dernier, l'association **Une Oasis dans la ville et la Ville d'Aubervilliers** se sont vues remettre le **trophée de l'économie circulaire et solidaire de la Métropole du Grand Paris**. Retour sur le projet qui leur a valu ce coup de projecteur.

Depuis quelques mois, un nouveau rendez-vous s'est ajouté à l'agenda des Albertivillariens. Tous les dimanches, de 11 h 30 à 13 h 30, c'est jour de collecte au 97 bis rue Hélène Cochenne, dans la friche municipale récemment débroussaillée qui côtoie le Marché du Montfort. « Nous prenons tous les biodéchets ! Ça peut être des déchets alimentaires qu'on met directement dans le compost, ou bien des déchets verts qu'on transforme sur place en broyat de bois », explique

fièrement Areski Hammoum, membre de l'association Une Oasis dans la Ville, et maître composteur de son état. Cet Albertivillarien très investi dans la question du recyclage a su fédérer et motiver une belle équipe de bénévoles autour de la conversion d'une friche en une zone de recyclage des déchets verts pour tout le quartier. Grâce à la Ville, l'association a obtenu un terrain, un gros plus qui s'est complété par l'achat d'un broyeur. Retour sur cette aventure collective !

LA SECONDE VIE D'UNE FRICHE

Tout a commencé il y a deux ans, le 22 novembre 2022. Areski Hammoum, membre actif d'Une Oasis dans la ville pousse les portes de l'Hôtel de Ville avec une idée derrière la tête. « Nous menions déjà des activités autour du recyclage des déchets verts au 2 rue Edgar Quinet (adresse historique du jardin de l'association), mais le manque d'espace limitait énormément nos ambitions. Je suis donc parti en quête d'un nouveau lieu. Nous avons été reçus par

LE BROYEUR, UN POURVOYEUR DE MATIÈRE SÈCHE

Étant donné l'activité débordante de ce nouveau lieu, il est permis d'espérer. En collaboration avec la Ville, l'association a pris part à la semaine européenne de réduction des déchets en novembre 2023 et à la fête du compost en avril 2024. Au cœur de ce nouveau lieu de collecte et de recyclage, on trouve le broyeur. Cette machine financée par Aubermécénat et la Région Île-de-France permet en effet de métamorphoser des déchets verts, comme des branchages, en broyat de bois, dite matière sèche. « Or, la clé pour faire du bon compost, c'est de mélanger de la matière organique, qui est riche en azote, avec de la matière sèche, qui est riche en carbone », expose Areski Hammoum. Cette matière sèche est particulièrement recherchée,

à tel point que les sites de compostage sont souvent obligés de l'importer. Une hérésie, pour Marie-Thérèse Gaudier, membre fondatrice d'Une Oasis est dans la ville : « Grâce au broyeur, nous pouvons enfin transformer sur place les déchets verts que les gens envoyaient à la déchetterie avant, quand ils ne les mettaient pas dans la poubelle noire. Si on recyclait correctement tous nos biodéchets, les camions de Plaine Commune n'auraient pas à passer plus d'une fois par semaine », commente-t-elle. Quand on sait que les collectivités territoriales voient augmenter chaque année les tarifs de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), les alternatives plus vertes sont bonnes à prendre.



Une journée festive et pédagogique pour célébrer les droits de l'enfant

Mercredi 20 novembre, pour la Journée internationale des droits de l'enfant, de **nombreux événements** ont été organisés dans les **centres de loisirs de la ville**. La créativité, l'expression et la réflexion étaient de mise.

Mercredi, c'est, traditionnellement, le jour des enfants. La journée du 20 novembre l'a été doublement, puisqu'elle a été l'occasion pour les écoliers des centres de loisirs de réfléchir, peindre, jouer et prendre la parole autour des droits fondamentaux des enfants. Au total, ils étaient au moins 1 100 à prendre part aux activités mises en place par la direction Enfance et Jeunesse de la Ville et à s'interroger, par le jeu notamment, aux droits mis à l'honneur cette année : le droit à s'exprimer, à être entendu, protégé et accepté tel qu'on est, ainsi que le droit au repos et aux loisirs (celui de participer aux jeux et activités de son âge). « *Les animateurs des centres de loisirs sensibilisent les enfants toute l'année. Cette journée dédiée à leurs droits donne plus d'impact à leur travail au quotidien* », précise Séverine Ludon, coordinatrice secteur animation à la direction Enfance et Jeunesse.

UNE INITIATIVE QUI PREND DE L'AMPLEUR

De nombreux lieux de la ville ont accueilli les enfants lors de cette journée pas comme les autres : L'Embarcadère, le gymnase Guy-Môquet récemment rouvert au public, ou encore l'auditorium du CRR 93 Jack-Ralite. « *Nous sommes très heureux de pouvoir investir cette belle salle qui a servi de cadre aux jeux organisés pour aider les enfants à oser s'exprimer. C'est aussi là que s'est déroulée la remise des prix du concours d'affiches* », se réjouit Séverine Ludon. Les lieux et les activités étaient nombreux et variés, offrant aux enfants de multiples supports de réflexion et de découverte. Dans un cadre rassurant et ludique, les enfants ont appris à mieux se connaître, à prendre confiance en eux et à s'initier à la citoyenneté en respectant les autres.

DES CRÉATIONS ORIGINALES

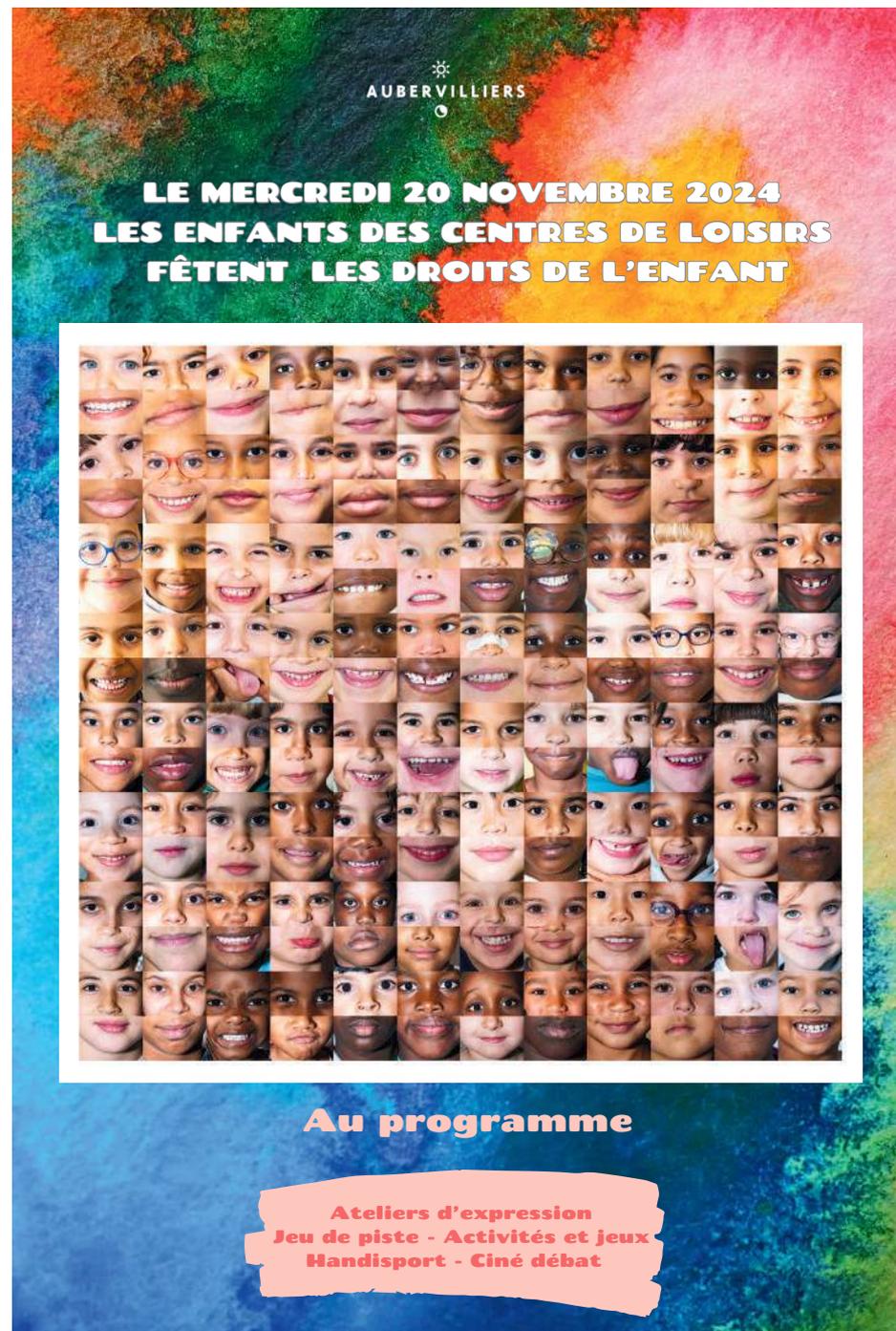
Les arts plastiques ont servi de support aux enfants pour réfléchir à leurs droits : en créant un personnage sur le thème des monstres et de la différence, mais aussi à travers un concours d'affiches qui les a amenés à utiliser la technique

du land art. Cette tendance artistique venue des États-Unis consiste à utiliser des matériaux naturels pour construire son œuvre. Une façon à la fois ludique et naturelle d'illustrer les droits des enfants. Les photos des œuvres ont été affichées au 3^e étage du bâtiment administratif, où chacun (agents et usagers) a pu les admirer et même... voter pour son affiche favorite. Les artistes en herbe concouraient par catégorie d'âge (4 à 6 ans et 6 à 12 ans). Nouveauté cette année : les écoliers des classes de maternelle et de primaire (du CP au CM2) ont, de leur propre initiative, demandé à pouvoir présenter leurs créations devant le jury. Ainsi, la semaine précédente, mercredi 13 novembre, les jeunes artistes ont bravé le trac pour présenter et défendre fièrement leur travail dans le petit salon de l'hôtel de ville. Une belle initiative qui illustre finalement bien le droit à l'expression, thème privilégié de cette nouvelle édition !

Lors de la remise des prix à l'auditorium du CCR 93, le 20 novembre dernier, les jeunes artistes de chaque catégorie dont les affiches avaient remporté l'adhésion du plus grand nombre ont été récompensés par un bon d'achat qui leur donnera le droit de commander, pour tout le centre de loisirs, des jouets de leur choix dans le catalogue des papeteries Pichon, spécialiste des fournitures scolaires et des jeux éducatifs. Les autres participants sont repartis eux aussi avec un bon d'achat. Guillaume Godin, adjoint au Maire délégué à l'Enfance et au Périscolaire, a remis les prix à tous.

LIBÉRER L'EXPRESSION DE SOI ET LA PRISE DE PAROLE

Tout au long de la journée du 20 novembre, d'autres activités ont donné aux enfants l'occasion de prendre la parole et d'oser s'exprimer ; de 10 h à 15 h 30, l'auditorium du CRR 93 a accueilli 4 groupes de 48 enfants. Afin de favoriser la rencontre et l'échange, chaque groupe était composé d'enfants issus de centres de loisirs élémentaires différents parmi les 9 centres que compte



la ville. Ces séances, d'une durée d'une heure, de jeux et d'improvisations les ont aidés à faire entendre leur opinion et à développer leur confiance en eux. Quant aux 160 tout-petits des écoles maternelles, ils ont participé dans l'après-midi à un échange au cinéma Le Studio autour de deux court-métrages : Quand je suis triste et Un caillou dans la chaussure. Ils ont été sensibilisés au préalable aux thématiques des deux films (le droit à la différence et le droit à l'expression).

À L'Embarcadère, de 9 h 30 à 16 h, les enfants ont pu par ailleurs en apprendre un peu plus sur leurs droits tout en s'amusant à travers des jeux de société (Memory, jeu de l'oie, mistigri, etc.). Deux de ces jeux (un Memory et un Uno Quatro, dont les règles sont identiques au

jeu de cartes Uno) ont été créés spécialement pour l'occasion par Carole Chabert, directrice du centre de loisirs Louise-Michel. Ces jeux originaux, dont le visuel est unique, reprennent les thématiques principales des droits de l'enfant. À l'issue de l'évènement, un de ces jeux de société a été offert à chaque centre de loisirs. Enfin, ils ont réalisé une fresque participative, un autoportrait ou encore un photomontage. Un espace relaxation, laissé à leur disposition, les a aidés à se recentrer sur eux-mêmes et à se préparer ainsi à mieux écouter les autres.

Une journée riche en découvertes que les jeunes Albertivillariens ne sont pas près d'oublier !

CONCERTS

20 NOVEMBRE

D-FRAK
AUBERKITCHEN
20 h

22 NOVEMBRE

CONCERT DE LA MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX
CRR 93 JACK RALITE
19 h 30
Gratuit sur réservation

LADY GNAWA
AUBERKITCHEN
20 h

23 NOVEMBRE

CAFÉS & MUSIQUE
Scène ouverte proposée par les élèves du conservatoire
CAFÉ D'AUBER
16 h
Entrée libre et gratuite

SURNATURAL ORCHESTRA • CLAMEURS
LE POINT FORT D'AUBERVILLIERS
20 h
Sur réservation

29 NOVEMBRE

CHERIFA + 93 SUPER RAÏ BAND
LE POINT FORT D'AUBERVILLIERS
19 h 30
Sur réservation

MARIE-CLAUDE PIETRAGALLA
CHANTE BARBARA
L'EMBARCADÈRE
20 h 30
Sur réservation

7 DÉCEMBRE

BERYWAM "NO INSTRUMENT"
L'EMBARCADÈRE
Le 7 décembre à 20 h
Sur réservation

20 DÉCEMBRE

FÈT KAF • SEKSION MALOYA + TI'KANIKI + LORAN MARYAN
LE POINT FORT D'AUBERVILLIERS
19 h 30
Gratuit sur réservation

SPECTACLES

20 NOVEMBRE

HISTOIRES COMMUNES : "LA LANGUE BLEUE" PAR CHRISTÈLE PIMENTA
MÉDIATHÈQUE PAUL ÉLUARD
15 h
Réservation conseillée – à partir de 6 ans

22 NOVEMBRE

PI LE NOMBRE À 2 LETTRES
De la compagnie Terraquée
L'EMBARCADÈRE
19 h
Entrée libre sur réservation
À partir de 10 ans

BAL ÉLECTRIQUE #12 : LE MANGE BAL + PLUME
LE POINT FORT D'AUBERVILLIERS
19 h
Sur réservation
Sur réservation - à partir de 16 ans

THÉÂTRE

23 NOVEMBRE

DERNIÈRES NOUVELLES
De Pascal Poyet
LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS
15 h, 17 h, 19 h
Entrée libre sur inscription

26 NOVEMBRE

MOUCHE ET LE JARDIN SAUVAGE
PAR LA COMPAGNIE BULBE
CRR 93-JACK RALITE
19 H
GRATUIT - SUR RÉSERVATION

30 NOVEMBRE

DANS LE SENS CONTRAIRE AU SENS DU VENT
ESPACE RENAUDIE
Le 30 novembre à 11 h et 15 h
Entrée libre sur réservation

DERNIÈRES NOUVELLES
D'Antoinette Ohannessian
LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS
Le 30 novembre à 18 h
Entrée libre sur réservation

1^{ER} DÉCEMBRE

LYNN, LES ORIGINES DE NOËL
L'EMBARCADÈRE
16 h 30
Sur réservation

3 DÉCEMBRE

LES MARDIS LITTÉRAIRES D'AR-FM INTERLIGNES
Lecture par l'écrivain invité Didier Daeninckx
Entrée libre et gratuite
THÉÂTRE LA COMMUNE
15 h

6 DÉCEMBRE

FABRICA
CRR 93 JACK RALITE
19 h 30
Entrée libre et gratuite

7 DÉCEMBRE

DERNIÈRES NOUVELLES
De Pierre-Benjamin Nantel
LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS
19 h

DERNIÈRES NOUVELLES
De Nelly Maurel
LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS
20 h

DERNIÈRES NOUVELLES
De Pascal Murtin
LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS
20 h

DERNIÈRES NOUVELLES-FÊTE DE FIN
LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS
22 h

LA CLEF DES ARTS SE MET AUX SPORTS
ESPACE RENAUDIE
15 h

11 DÉCEMBRE

HISTOIRES COMMUNES : "POUSSE...POUCE !"
par Virginie Komaniacki
MÉDIATHÈQUE HENRI MICHAUX
10 h
Réservation conseillée – pour les 18-36 mois

13 DÉCEMBRE

SPECTACLE DE LA COMPAGNIE DE DANSE BALLET 4 CHEMINS
CRR 93 JACK RALITE
19 h
Gratuit sur réservation

14 DÉCEMBRE

DERNIÈRES NOUVELLES
D'Ondine Cloez
LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS
16 h 30 et le 15 décembre à 14 h 30

18 DÉCEMBRE

NOËL AU BALCON
Classes du département musique ancienne du CRR 93 Jack Ralite
ÉGLISE NOTRE-DAME DES VERTUS
18 h
Gratuit sur réservation

29 NOVEMBRE

CLASSES THÉÂTRE
Avec la compagnie TAC Teatro
TAC TEATRO
18 h 30
Gratuit – réservation obligatoire

DU 11 AU 15 DÉCEMBRE

ROYAN, LA PROFESSEUR DE FRANÇAIS
Mise en scène Frédéric Béliet Garcia
Texte Marie NDiaye
THÉÂTRE LA COMMUNE
Sur réservation

13 DÉCEMBRE

LE VOYAGE D'HIVER
Conception et interprétation Fanny de Chaillé
THÉÂTRE LA COMMUNE
19 h et le 14 décembre à 20 h
Sur réservation

CONFÉRENCES

21, 22 NOVEMBRE

ARÈNES PATRIMONIALES CHINOISES
Ainsi que le 22
Conférence
CAMPUS CONDORCET
9 h 15

22 NOVEMBRE

FORUM DES INITIATIVES 2024
CAMPUS CONDORCET-ESPACE ASSOCIATIF ET CULTUREL
11 h 30

3 DÉCEMBRE

JOURS D'APRÈS
Ciné-débat
CAMPUS CONDORCET-HUMATHÈQUE CONDORCET
17 h 30

12 DÉCEMBRE

ECHO(E)S
Projection du film de Chloé De Bon dans le cadre du cycle "30 ans de droits sexuels et reproductifs"
CAMPUS CONDORCET-HUMATHÈQUE CONDORCET
17 h 30

ATELIERS

20 NOVEMBRE

ATELIER CRÉATION DE POUBELLES-MONSTRES
Sur plusieurs séances
MÉDIATHÈQUE SAINT-JOHN PERSE
Ainsi que les 4 et 11 décembre à 15 h
Réservation conseillée – à partir de 6 ans

CONVERSATION EN FRANÇAIS
Ainsi que les 21, 27, 28
LES MERCREDIS À LA MAISON DES CULTURES ET DES LANGUES
LES JEUDIS AU CAMPUS CONDORCET
Ainsi que les 27 et 28 novembre, 17 h

THÉÂTRE POUR ENFANTS
LA MAISON DES CULTURES ET DES LANGUES
Les 20 et 27 novembre à 14 h

FON POUR ADULTES
LA MAISON DES CULTURES ET DES LANGUES
Ainsi que le 27 novembre à 17 h

ANGLAIS POUR ADULTES
LA MAISON DES CULTURES ET DES LANGUES
Ainsi que le 27 novembre à 18 h (débutants) et 19 h (avancés)

21 NOVEMBRE

CONVERSATION EN ANGLAIS
LA MAISON DES CULTURES ET DES LANGUES
Ainsi que le 28 novembre, 14 h 30
23 novembre

22 NOVEMBRE

CONVERSATION ET CALLIGRAPHIE ARABE
LA MAISON DES CULTURES ET DES LANGUES
Ainsi que le 29 novembre, 17 h

CHORALE MULTILINGUE
LA MAISON DES CULTURES ET DES LANGUES
Ainsi que le 29 novembre, 19 h
Sur inscription

23 NOVEMBRE

SAMEDI DES TOUT-PETITS
MÉDIATHÈQUE SAINT-JOHN PERSE
Ainsi que le 30 novembre, 10 h 45

CONVERSATION EN ALLEMAND
LA MAISON DES CULTURES ET DES LANGUES
Les 23 et 30 novembre à 15 h
Sur inscription

CONVERSATION EN ITALIEN
LA MAISON DES CULTURES ET DES LANGUES
Les 23 et 30 novembre à 15 h

CONVERSATION EN ESPAGNOL
LA MAISON DES CULTURES ET DES LANGUES
Les 23 et 30 novembre à 15 h

24 NOVEMBRE

COURS D'INTRODUCTION À LA PERMACULTURE LA SEMEUSE
9 h
Formation gratuite

ATELIER IMPRESSION 3D-SPÉCIAL « MONSTRES »
MÉDIATHÈQUE SAINT-JOHN PERSE
14 h
À partir de 8 ans

25 NOVEMBRE

COURS D'ALPHABÉTISATION
LA MAISON DES CULTURES ET DES LANGUES
10 h

AMÉLIORER SON EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE EN FRANÇAIS
LA MAISON DES CULTURES ET DES LANGUES
10 h

IMPROVISATIONS THÉÂTRALES EN FRANÇAIS
LA MAISON DES CULTURES ET DES LANGUES
14 h 30

26 NOVEMBRE

ATELIER NUMÉRIQUE
LA MAISON DES CULTURES ET DES LANGUES
14 h
CAFÉ NUMÉRIQUE
Questions et réponses
MÉDIATHÈQUE SAINT-JOHN PERSE
18 h

RÉPARE TON PULL LA BLAGUE
18 h, le 7 décembre à 10 h
Gratuit – sur réservation

27 NOVEMBRE

CRÉER UN VERGER DE FRUITIERS PALISSÉS
LA SEMEUSE
10 h puis à 14 h, et le 4 décembre, 14 h
Gratuit sur inscription

ATELIER COMPOSTAGE
LA SEMEUSE
16 h
Gratuit sur inscription

SESSION MAHJONG
MÉDIATHÈQUE HENRI MICHAUX
Le 30 novembre et le 14 décembre, 14 h
Pour adultes

30 NOVEMBRE

PLANTATION PARTICIPATIVE AU JARDIN ESPÉRANCE
JARDIN ESPÉRANCE
14 h
Tout public

3 DÉCEMBRE

ATELIER JEUX VIDÉOS DU MARDI

GEEK
MÉDIATHÈQUE SAINT-JOHN PERSE
17 h 30
À partir de 8 ans

14 DÉCEMBRE
■ **GRAND CONCOURS D'ORTHOGRAPHE-LA GRANDE FINALE**
ESPACE RENAUDIE
14 h
Entrée libre

■ **CLUB MANGA**
MÉDIATHÈQUE SAINT-JOHN PERSE

VISITES

14 DÉCEMBRE
■ **RÉNOVATION ET HABITANTS, TRAJECTOIRES DE VIE À LA CITÉ DES 800 À AUBERVILLIERS**
Découverte de la cité Émile-Dubois de 1950 à nos jours
10 h 30
Sur réservation

VIE MUNICIPALE

23 NOVEMBRE
■ **LE MAIRE ET LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE**
PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE
9 h 30

26 NOVEMBRE
■ **PERMANENCE DE LA CAF**
LA MAISON DES CULTURES ET DES LANGUES
9 h 30

29 NOVEMBRE
■ **DON DU SANG**
CENTRE NAUTIQUE MARLÈNE PERATOU
14 h

30 NOVEMBRE
■ **TÉLÉTHON 2024**
GYMNASE MANOUCHIAN
8 h

12 DÉCEMBRE
■ **CONSEIL MUNICIPAL**
HÔTEL DE VILLE
19 h

ADRESSES

- **AUBERKITCHEN**
20, rue Lécuyer
- **LA BLAGUE**
126, rue Danielle-Casanova
- **CAFÉ D'AUBER**
1, rue du Docteur-Pesqué
- **CAMPUS CONDORCET**
8, cours des Humanités
- **CENTRE NAUTIQUE MARLÈNE-PERATOU**

- 1, rue Édouard-Poisson
- **CRR 93 JACK RALITE**
5, rue Édouard-Poisson
- **ÉGLISE NOTRE-DAME DES VERTUS**
1, rue de la Commune de Paris
- **L'EMBARCADÈRE**
5, rue Édouard-Poisson
- **ESPACE RENAUDIE**
30 rue Lopez et Jules Martin

- **GYMNASE MANOUCHIAN**
41, rue Lécuyer
- **HÔTEL DE VILLE**
2, rue de la Commune de Paris
- **JARDIN ESPÉANCE**
39, rue des écoles
- **LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS**
41, rue Lécuyer
- **LUDOTHÈQUE L'AUBERJEU**
29, rue Charles-Tillon

- **LA MAISON DES CULTURES ET DES LANGUES**
46, rue Charles-Tillon
- **MARCHÉ DU CENTRE-VILLE**
25, rue Ferragus
- **MARCHÉ DU MONTFORT**
120, rue Hélène Cochenne
- **MÉDIATHÈQUE HENRI MICHAUX**
27 bis, rue Lopez et Jules Martin

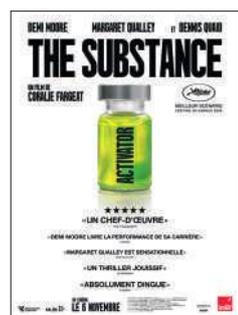
- **MÉDIATHÈQUE SAINT-JOHN PERSE**
2, rue Édouard-Poisson
- **MÉDIATHÈQUE PAUL ÉLUARD**
30 rue Gaëtan-Lamy
- **LE POINT FORT D'AUBERVILLIERS**
174, avenue Jean-Jaurès
- **SALLE DANIELLE CASANOVA**
153, rue Danielle-Casanova

- SALLE DU MONTFORT**
35, rue Hélène-Cochennec
- **LA SEMEUSE**
41, rue Lécuyer
- **TAC TEATRO**
153, rue Danielle-Casanova
- **THÉÂTRE LA COMMUNE**
2, rue Édouard-Poisson
- **VILLA MAIS D'ICI**
19, rue Sadi-Carnot



Programme du cinéma Le Studio (dès 4 €)

Du 27 novembre au 3 décembre	MER 27	JEU 28	VEN 29	SAM 30	DIM 1 ^{er}	LUN 2	MAR 3
Louise Violet	17h		14h30	14h30	14h45		16h
Anora (VOST) 🌾	19h45		17h	18h	19h15		20h30
Juré n°2		19h30	19h45	20h45			
The Out Run (VOST)		16h15					18h15
Du 4 au 10 décembre	MER 4	JEU 5	VEN 6	SAM 7	DIM 8	LUN 9	MAR 10
Trois amis	16h	17h	17h		16h		
Gladiator II (12 ans +)	20h15 (VOST)		19h30 (VF)	20h (VOST)	18h15 (VF)		
No Other Land (VOST)	18h15	19h30		18h			
Finalement			14h30 ciné-thé	16h	15h		16h45
Rue du conservatoire							19h30
Le Grand Noël des animaux				16h			14h
Du 11 au 17 décembre	MER 11	JEU 12	VEN 13	SAM 14	DIM 15	LUN 16	MAR 17
La Vallée des fous	17h		20h	17h30	17h30		19h
The Substance (VOST)	21h15	19h30		20h	19h45		
Une part manquante (VOST)	19h15		16h20		15h30		
En tongs au pied de l'Himalaya			14h30 ciné-thé				17h
Les Ours gloutons au Pôle Nord				16h	14h		
Du 18 au 24 décembre	MER 18	JEU 19	VEN 20	SAM 21	DIM 22	LUN 23	MAR 24
Vaiana 2 (VF)	14h		20h (3D)	16h	15h	16h	14h / 18h
En fanfare	16h	16h	14h30	18h	17h	18h	16h
Au boulot !	18h	18h	16h30		19h		
Le Comte de Monte-Cristo				20h		20h	
Il était une fois Michel Legrand					19h		



Posez vos questions aux élus

Cette rubrique vous permet de poser vos questions concernant la vie à Aubervilliers: les projets à venir, les dispositifs mis en place par la Municipalité...ou d'interroger les élus sur leur vision de l'actualité locale. Leurs réponses aux questions sélectionnées seront publiées dans le numéro suivant.

Vos questions sont à envoyer jusqu'au 15 de chaque mois à l'adresse mail :

JOURNAL@MAIRIE-AUBERVILLIERS.FR

Cette adresse mail n'envoie pas de réponse directement. Seules les questions d'ordre général pourront être publiées. La rédaction n'est pas en mesure de traiter les questions d'ordre personnel et les cas particuliers.

Question

Quelles actions et dispositifs la Municipalité a-t-elle mis en place pour lutter contre l'occupation illégale de l'espace public et garantir le respect de celui-ci pour les habitants ?

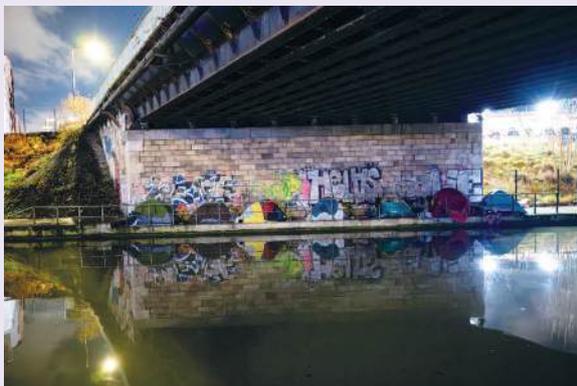
Nadine, 65 ans



Réponse

La Municipalité est pleinement engagée dans la préservation de l'espace public pour assurer une qualité de vie optimale à tous les habitants. Chaque situation est traitée avec sérieux, dans le respect de la loi et des enjeux locaux, afin de garantir une réponse efficace et adaptée. L'installation de campements sous forme de tentes sur l'espace public constitue un véritable problème. Nous intervenons dès que ces occupations sont signalées, en établissant un premier contact avec les occupants pour leur demander de quitter les lieux. Selon leur situation, nous travaillons en lien avec le CCAS ou le Samu social pour leur apporter l'accompagnement nécessaire. S'agissant plus particulièrement des campements situés sur les berges du Canal Saint-Denis, qui ne relèvent pas de la compétence municipale mais de la Police nationale, nous suivons ces situations avec une vigilance particulière. La Municipalité agit en étroite collaboration avec les forces de l'ordre, en leur transmettant toutes les informations utiles et en participant activement aux actions de terrain.

Nous portons également une attention spécifique à d'autres formes d'occupation illégale. Les vendeurs de cigarettes de contrebande, par exemple, sont régulièrement interpellés par la



Police municipale, avec confiscation de leur marchandise, qui est ensuite remise à l'Officier de Police Judiciaire. De même, nous luttons contre les barbecues sauvages, sources de nuisances importantes, en procédant à des verbalisations systématiques sur la base d'un arrêté municipal. Ces opérations, menées en collaboration avec Plaine Commune, permettent également de détruire les équipements saisis.

Enfin, nous restons particulièrement vigilants face aux regroupements d'individus consommant de l'alcool sur la voie publique, notamment autour des épiceries ou des parcs. Ces comportements font l'objet de verbalisations suivies d'une éviction des contrevenants. La mécanique sauvage constitue également un fléau auquel nous répondons avec fermeté, en mobilisant notre brigade fourrière pour saisir les véhicules concernés et verbaliser les responsables.

Avec détermination, nous poursuivons ces actions au quotidien pour garantir un espace public respecté et conforme aux attentes des habitants.

Ling LENZI

Adjointe au Maire déléguée à la Sécurité

LES ACTIONS DE LA VILLE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE L'OCCUPATION ILLÉGALE DE L'ESPACE PUBLIC

Statistiques de janvier à septembre 2024 :

Cigarettes saisies : 8086 paquets
151 vendeurs appréhendés

Mécanique sauvage :

566 interventions
22 mécaniciens appréhendés
27 verbalisations

Barbecues sauvages : 85 procédures

Consommation d'alcool sur la voie publique : 227 contraventions

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt municipal, au service des citoyens



Ensemble, agissons et respectons notre ville au quotidien

Depuis le lancement de l'application Auber Appli en 2022, plus de 34 000 signalements ont été effectués par vous, citoyens d'Aubervilliers, contribuant ainsi concrètement à l'amélioration de notre cadre de vie. Pour cet engagement, nous tenons à vous remercier.

Cependant, aucune action corrective ne saurait remplacer les gestes préventifs que nous pouvons adopter au quotidien. Agir avec responsabilité, c'est veiller à ne pas déposer ses encombrants sans les déclarer, respecter les règles de stationnement afin d'éviter de gêner, entretenir son jardin privatif en prévenant l'empiètement d'arbres sur l'espace public, ou encore prendre soin du mobilier urbain. Ces petites habitudes peuvent paraître anodines, mais elles font la différence et participent à l'amélioration continue de la qualité de vie à Aubervilliers.

Respecter notre territoire, c'est aussi respecter le travail des agents de la Ville et de Plaine Commune, qui interviennent quotidiennement pour rendre plus propres nos espaces de vie communs (rues, parcs et jardins...). Entretien notre ville pour que ces espaces restent conviviaux, propres et agréables, est l'affaire de tous.

Aubervilliers est notre ville, la maison des Aubervillariens.

Soyons attentifs à nos comportements quotidiens.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE



STATISTIQUES DE LA POLICE MUNICIPALE D'AUBERVILLIERS

SEPTEMBRE 2024



607 paquets de cigarettes saisis et détruits



11 chariots de brochettes et de maïs saisis et détruits



Contrôles commerces
27 établissements contrôlés
8 verbalisations
6 mises en demeure
6 fermetures administratives



414 voitures mises en fourrière
52 interventions contre la mécanique sauvage



347 signalements traités sur Auber Appli

GROUPE L'Alternative Citoyenne!**Faire du handicap une priorité dans notre ville**

L'été dernier, Aubervilliers a pu être associée aux différentes activités olympiques et paralympiques. Au-delà de l'engouement suscité et de la promotion des valeurs du sport, cet épisode a mis en avant un nouveau regard sur le handicap.

Et pourtant. Cette question est-elle vraiment traitée à la hauteur des enjeux qu'elle implique ?

Le quotidien des personnes en situation de handicap dans notre ville reste difficile. On pense spontanément à l'accès aux bâtiments publics, à la mobilité, ou encore aux défaillances des ascenseurs de l'OPH. Mais au-delà de ces questions matérielles, c'est toute la dimension citoyenne qui doit être prise en compte.

Une meilleure intégration dans le parcours scolaire et dans l'emploi, un accès facilité à la vie associative et militante, une mise en avant dans les diverses actions de communication sont autant de pistes qui permettraient de faire de notre ville un territoire où chacun peut occuper la place qu'il désire. Ces améliorations au profit des personnes en situation de handicap bénéficieraient également à leurs proches, parfois démunis dans leur rôle d'aïdants.

La thématique du handicap doit pouvoir faire consensus et mobiliser au-delà des appartenances partisans en impliquant les citoyens et les acteurs associatifs. C'est cette vision d'une ville qui protège ce que nous souhaitons pour l'avenir des habitant.e.s d'Aubervilliers, et que nous continuerons de défendre.

PIERRE-YVES NAULEAU
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Aubervilliers En Commun**Première victoire des parents mobilisés**

Face à la volonté de la Maire d'imposer, sans concertation préalable, un nouveau système de réservation pour les cantines scolaires et les centres de loisirs, les parents se sont massivement mobilisés. Ce système rigide impose des délais de réservation irréalistes pour beaucoup de parents et prévoit des pénalités pouvant aller jusqu'à 3 euros par jour (en plus du coût déjà supporté par les familles) pour ceux qui ne peuvent pas les tenir. La mobilisation, forte et résolue, a gagné toutes les écoles de la ville.

Deux rassemblements ont eu lieu en marge du Conseil municipal, témoignant d'un large consensus contre ce système. Les parents élus ont porté des motions dans chaque conseil d'école, tandis qu'une pétition en ligne, amplement relayée, a démontré l'unité et la détermination des familles albertvillariennes.

La Maire, sourde aux revendications légitimes des familles, a attendu le 7 novembre – plus de deux mois après le lancement de sa réforme – pour proposer enfin un groupe de travail. Une démarche perçue par les parents comme tardive et déconnectée. Ils ne sont pas dupes et continueront à se mobiliser contre une politique sociale jugée injuste et discriminatoire.

Isolée et coupée des réalités des familles, la Maire doit comprendre que les parents ne se résigneront pas au silence. Cette première victoire montre que l'unité et la mobilisation citoyennes peuvent faire reculer des décisions arbitraires et inadéquates. Les familles restent vigilantes et engagées pour défendre ce qui leur importe le plus: le bien-être, l'épanouissement et la sécurité de leurs enfants.

NABILA DJEBBARI
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

GROUPE des élu-e-s communistes, écologistes et citoyen-ne-s**Non aux privatisations!**

Lors du conseil d'administration du 12 novembre dernier d'Île-de-France Mobilités, le syndicat en charge des transports franciliens, la droite régionale a décidé de

sauçissonner le réseau de bus de Paris et de la petite couronne pour le privatiser par lots de plusieurs lignes de bus, bradées à des entreprises privées. À Aubervilliers, les habitants font quotidiennement l'expérience des galères de bus, notamment du fait du manque d'entretien des véhicules et de la casse du statut des salariés de la RATP. La privatisation ne peut qu'accélérer cette logique prédatrice avec, à la clé, un service encore plus dégradé pour les usagers et des tarifs toujours plus élevés. Nous pouvons encore empêcher cette ineptie. Je vous invite à signer la pétition: www.stopgalere.fr

La même logique préside à la liquidation du fret SNCF alors que la privatisation du rail est partout en échec. Les conséquences sont prévisibles: plus de camions sur les routes et moins de trains de marchandises. Un non-sens écologique.

Aubervilliers n'est pas en reste avec la privatisation de la programmation de L'Embarcadère dans des conditions discutables. La salle autrefois disponible pour les associations ne l'est quasiment plus. La restauration scolaire a elle aussi été privatisée. Avec quels résultats? Elle coûte plus cher et n'est pas meilleure. Est-ce cela la ville que nous voulons? Il y a urgence à construire une cuisine centrale municipale pour nos écoles.

La droite au pouvoir, c'est partout moins de services publics. Et comme dit l'adage: « Quand tout sera privé, nous serons privés de tout. »

SOIZIG NÉDÉLEC
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

GROUPE Réveiller Aubervilliers**Une mission municipale pour mieux comprendre et agir**

Le dernier Conseil municipal a voté à l'unanimité une mission d'information et d'évaluation (MIE) sur la question des finances de la Ville. Nous nous

sommes associés à cette démarche et avons participé aux discussions préalables avec les différents groupes d'opposition. Nous participerons à la MIE en disposant d'une suppléance.

Pour avoir eu l'occasion de présider en 2008 la première MIE de l'histoire d'Aubervilliers, qui portait à l'époque sur son avenir universitaire, j'ai pu me rendre compte à quel point ce dispositif s'avère être utile et efficace pour améliorer la connaissance d'une situation, associer les différents partenaires à sa résolution et élaborer ensemble une stratégie de moyen ou long terme. Ainsi, d'une idée qui semblait une vague utopie, cette mission qui avait associé l'État, les collectivités et les universités a contribué à la création de l'association de préfiguration du Campus Condorcet, puis à celle de la Fondation de coopération scientifique, et enfin à la construction, à Aubervilliers, du premier pôle de recherches en sciences humaines et sociales d'Europe.

La MIE sur les finances de la Ville est d'une autre nature mais porte sur un sujet tout aussi crucial pour l'avenir d'Aubervilliers. Souhaitons qu'elle se déroule dans un esprit constructif pour éclairer la situation – a priori préoccupante – des finances municipales, identifier ce qui a bien et/ou mal fonctionné, et dégager des pistes d'améliorations, notamment pour la mandature 2026-2032 à venir.

MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFEUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE Gauche Communiste**Y a-t-il un pilote dans l'avion ?**

Désertion des élus de la Majorité qu'on ne voit plus dans les quartiers, et dont certains sont désormais dans l'opposition, quand d'autres ne votent plus avec la Maire.

Absence de la Municipalité dans des réunions cruciales consacrées à l'aménagement du centre-ville (marqué par la disparition sans contrepartie du foyer Ambroise-Croizat, véritable lieu de vie du quartier) et du Fort d'Aubervilliers où l'aménageur, la Société des Grands Projets (SGP), décide seul de la construction d'un hôtel et de bureaux inutiles.

Finances qui partent à vau-l'eau avec comme seule mesure prise par la Maire le limogeage de l'adjoint aux finances et sans l'once d'une perspective de redressement.

Pas l'ombre d'un projet de construction d'équipements pourtant rendus nécessaire par l'accroissement de la population – le centre aquatique Camille-Muffat et le nouveau gymnase Guy-Môquet sont des décisions de la Municipalité précédente et ont été en partie financés par des fonds d'État en lien avec les Jeux olympiques de Paris 2024.

Aucune concertation avec les habitants, que ce soit au sujet de l'urbanisme ou des pré-réservations dans les cantines scolaires et les centres de loisirs, pour ne parler que des dossiers actuels.

La Ville peut-elle continuer à être administrée par une Maire autoritariste qui, de surcroît, crée le malaise parmi les agents municipaux en difficulté et applique une politique totalement déconnectée des réalités?

Il est temps de redonner à Aubervilliers un avenir démocratique respectueux des habitants en coconstruisant un véritable projet de ville pour 2026.

JEAN-JACQUES KARMAN
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Ensemble pour Aubervilliers**Personnel municipal humilié, il est temps de réagir!**

Dans notre Ville, un scandale se déroule actuellement en toute impunité. Celui de la maltraitance de nos agents. Dans plusieurs services, le personnel communal est malmené, humilié, intimidé, sous la coupe d'un management

toxique qu'il conviendrait de recadrer. Mais la Maire préfère s'en laver les mains et renvoyer la balle vers la direction générale des Services. Or, être maire, de surcroît en charge de la délégation du personnel, c'est avant tout recevoir, écouter et prendre en compte le mal-être de ses agents. Ils incarnent nos services publics et assurent un rôle essentiel dans le quotidien de notre ville. La direction des Sports, le service de l'État civil, la brigade verte, la direction de la Communication et j'en passe, sont autant de services touchés par ce mal-être généralisé qu'il convient d'éradiquer pour la santé mentale au travail de nos agents dont on ne compte plus les arrêts de travail pour cause de dépression. Fait troublant, ces échos de management par la terreur se retrouvent également au sein de l'OPH dont la Maire Karine Francllet est également présidente. Je lance donc un appel sans équivoque pour mettre un terme à ces pratiques abusives et inacceptables afin de protéger nos agents qui méritent un environnement de travail sain et respectueux. Leur bien-être n'est pas négociable. Les efforts fournis doivent être valorisés, des actions de formation, d'évolution de carrière et de promotion interne doivent être mis en place pour les encourager dans leurs missions quotidiennes. Il est urgent de prendre en considération les besoins et la motivation des agents municipaux car c'est avec eux que nous formons ensemble une équipe au service des Albertvillariens qui attendent de la Ville un service public de qualité.

MASSINISSA HOCINE
CONSEILLER MUNICIPAL

PLAINE
COMMUNE
S'ENGAGE
POUR VOTRE
CADRE DE VIE



AUBERVILLIERS

plaine
commune

GRAND PARIS

BIENTÔT

PLUS DE VERT ET DE BIODIVERSITÉ



LE SQUARE STALINGRAD DEVIENT UN ÉCRIN DE VERDURE
AU CŒUR DE LA VILLE ET UNE ZONE D'ACCUEIL
DE LA BIODIVERSITÉ SUR NOTRE TERRITOIRE.

AMÉLIORATION

DE LA QUALITÉ DES SOLS
SUITE À DES TRACES DE POLLUTION

CRÉATION

DE ZONES DE PRAIRIES NATURELLES

SEMIS DE GAZON

5 NOUVELLES TABLES

DE PIQUE-NIQUE

PLANTATION

DE 200 ARBUSTES LOCAUX
(CORNUS, CORYLLUS, CHARME, LAVANDULA...)
ET DE 500 PLANTES VIVACES LOCALES
(ACHILLÉE, BLECHNUM, EPILOBE,
CAMPANULE, HYPERCICUM...)



Montant des travaux : 150 000 € TTC

À partir de fin novembre : Le square sera fermé pendant 3 mois.



**LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE
SERONT DÉPLACÉES SUR LE PARVIS DE L'HÔTEL-DE-VILLE.**